

HELSINGIN YLIOPISTO

« Toutes sortes de voix dans une voix »

**Le discours rapporté dans *Mille plateaux* de
G. Deleuze et F. Guattari**

Mémoire de master de philologie française
Département des langues modernes
Université de Helsinki
Mars 2019
Ansa Salonen

Tiedekunta/Osasto – Fakultet/Sektion – Faculty Humanistinen tiedekunta		Laitos – Institution – Department Nykykielten laitos	
Tekijä – Författare – Author Ansa Salonen			
Työn nimi – Arbetets titel – Title « Toutes sortes de voix dans une voix ». Discours rapporté dans <i>Mille plateaux</i> de G. Deleuze et F. Guattari			
Oppiaine – Läroämne – Subject Ranskalainen filologia			
Työn laji – Arbetets art – Level Pro gradu -tutkielma		Aika – Datum – Month and year 03/2019	Sivumäärä– Sidoantal – Number of pages 71
Tiivistelmä – Referat – Abstract <p>Tässä pro gradu -tutkielmassa tarkastelen puheen esitystä (<i>discours rapporté</i>) Gilles Deleuzen ja Félix Guattarin filosofisessa teoksessa <i>Mille plateaux</i> (1980). Analyysissäni keskityn kirjan luvuista kolmanteen, jonka otsikko on ”10000 av. j.-c. – La géologie de la morale (pour qui elle se prend, la terre ?)”, sitoen kuitenkin sitä koskevat huomioni koko teoksen kontekstiin. Pyrin osoittamaan, että puheen esityksen analyysini myötä esiin nousevat tekstin moniäänisyys ja intertekstuaalisuus linkittyvät kirjassa käsiteltyihin filosofisiin kysymyksiin.</p> <p>Puheen esityksen analyysissäni nojaudun ranskalaiseen enunsiatioteoriaan (<i>théorie d'énonciation</i>) pohjaavien teoreetikkojen, erityisesti Rosier'n ja Ducrot'n, esittämiin malleihin. Kyseinen suuntaus valikoitui tutkielman teoriataustaksi, sillä sen puitteissa on mahdollista tarkastella tekstin puhujia tekstissä ilmenevinä olioina nojaamatta tekstin tosiasialliseen tekijään. Lisäksi se tarjoaa välineitä tekstin moniäänisyyden ja intertekstuaalisuuden hahmottamiseen. Analyysissäni kiinnitän huomiota myös puheen esityksen tapojen merkitykseen eri tekstilajien konteksteissa, sillä analysoimani teksti yhdistelee fiktiotekstin ja tieteellisen tekstin piirteitä.</p> <p>Tarkastelemani kolmannen luvun varsinainen sisältö esitetään fiktiivisen hahmon pitämänä esitelmänä. Analyysissäni keskeiseksi nousee tekstin puhujuuteen liittyvä ambivalenssi, sillä henkilöahmon, kertojan ja kirjan muissa osissa esiintyvän puhujan ääniä on mahdotonta erottaa tarkalleen toisistaan. Toisaalta fiktiivinen kehys asettaa kyseenalaiseksi myös viittaukset muihin teksteihin, sillä tieteelliselle tekstille tyypillisten lähdeviitteiden lisäksi teksti sisältää viittauksia, jotka on sisällytetty eri tavoin tarinan fiktiiviseen todellisuuteen. Tekstin moniäänisyys ja fiktiivinen rakenne näyttävät merkityksellisinä, kun niitä peilaa tekijöiden kielifilosofisiin hahmotelmiin sekä heidän käsitykseensä filosofisesta tekstistä avoimena, erilaisten puhujien risteyskohtana.</p>			
Avainsanat – Nyckelord – Keywords puheen esitys, moniäänisyys, intertekstuaalisuus, Deleuze, Guattari			
Säilytyspaikka – Förvaringställe – Where deposited Helsingin yliopiston kirjasto			
Muita tietoja – Övriga uppgifter – Additional information			

TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction.....	1
1.1	Objet de recherche et structure du travail	1
1.2	Mille plateaux et philosophie	2
1.3	Lire Deleuze et Guattari : enjeux méthodologiques.....	4
2	Discours rapporté : approches théoriques	6
2.1	Notion de discours rapporté	6
2.2	Structure énonciative du discours rapporté	7
2.2.1	Linguistique énonciative	8
2.2.2	Hétérogénéité dans le discours.....	9
2.3	Formes du discours rapporté	11
2.3.1	Formes canoniques.....	11
2.3.2	Variantes des formes	13
2.3.3	Discours indirect libre	15
2.3.4	Discours direct libre	18
2.3.5	Ambiguïté des formes libres	19
2.4	Discours rapporté et genre de discours	20
2.4.1	Discours littéraire	21
2.4.2	Discours scientifique.....	22
2.5	Discours rapporté, intertextualité et polyphonie	24
3	Analyse du corpus.....	26
3.1	Présentation du corpus	26
3.1.1	Histoire du professeur Challenger.....	26
3.1.2	Questions théoriques abordées dans le texte	28
3.1.3	Structure énonciative.....	30
3.2	Discours du professeur Challenger	31
3.2.1	Formes du discours rapporté	31

3.2.2	Signalisation du DIL	35
3.2.3	Ambiguïtés liées au DIL	38
3.2.4	Signalisation du DDL.....	41
3.2.5	Ambiguïtés liées au DDL.....	43
3.2.6	‘Nous’ décalé et cohabitation des voix	44
3.3	Citations et références intertextuelles	47
3.3.1	Expressions guillemetées	47
3.3.2	Citations	49
3.3.3	Discours indirect et discours libre.....	52
3.3.4	Références mises en scène sous forme de dialogue	55
3.3.5	Scientificité, fiction et genre du texte	58
3.4	Discours rapporté et implications philosophiques	60
3.4.1	Philosophie du langage et polyphonie constitutive du discours	60
3.4.2	Littérature et philosophie	62
3.4.3	Personnages conceptuels	64
4	Conclusion	67
5	Bibliographie	69

1 Introduction

1.1 Objet de recherche et structure du travail

Dès les premières lignes de leur *Mille plateaux* (ci-après *MP*), Gilles Deleuze et Félix Guattari suggèrent que leur écriture se caractérise par une pluralité qui ne se réduit pas au fait qu'ils travaillent en collaboration : « Nous avons écrit *L'Anti-Œdipe* à deux. Comme chacun de nous était plusieurs, ça faisait déjà beaucoup de monde » (*MP* : 9). Ils soutiennent qu'ils ont gardé leurs noms « uniquement par habitude » et qu'ils veulent « en arriver point où ça n'a plus aucune importance de dire ou de ne pas dire je » (*MP* : 9). Plus loin dans l'ouvrage, dans le contexte d'un questionnement linguistique, les auteurs reprennent l'idée d'une multiplicité de voix pour désigner une propriété fondamentale de tout discours. Les auteurs constatent qu'il y a « toutes sortes de voix dans une voix » et que « tout discours est indirect » (*MP* : 97).

Dans la présente étude, nous examinerons la manière dont les formes du discours rapporté employées *Mille plateaux* rendent cette pluralité de voix manifeste. Vu l'ampleur considérable de l'ouvrage, nous avons choisi de restreindre notre corpus : parmi les 15 chapitres du livre, appelés *plateaux*, notre analyse portera sur le troisième, intitulé « 10000 av. j.-c. – La géologie de la morale (pour qui elle se prend, la terre ?) ». Plus précisément, les questions de recherche que nous nous poserons sont les suivantes :

- 1) Quelles sont les formes et les fonctions du discours rapporté dans le corpus ?
- 2) Quel est le rapport entre les traits textuels examinés et le plan philosophique de *Mille plateaux* ?

En premier lieu, notre analyse consistera dans un repérage des différents types de discours rapporté, c'est-à-dire des manières d'attribuer le discours à autrui, dans le corpus. Le chapitre sur lequel nous concentrerons notre attention se distingue des autres en raison du cadre fictif au sein duquel les questions théoriques sont traitées. Ce que l'on pourrait considérer comme le contenu philosophique du plateau est présenté sous la forme d'une conférence fictive tenue par le professeur Challenger, personnage emprunté à l'écrivain Arthur Conan Doyle. Ainsi, il s'agira d'étudier les particularités du discours rapporté dans un texte qui, tout en étant philosophique par sa visée, exhibe des traits d'un texte narratif et dont le genre est, par conséquent, difficile à déterminer.

En ce qui concerne le rapport entre les traits textuels et le plan philosophique de *Mille plateaux*, nous élargirons notre perspective et tiendrons compte des enjeux philosophiques qui relèvent de l'ensemble de l'ouvrage. La raison pour laquelle nous rapprocherons notre analyse du plan philosophique de l'ouvrage est la suivante : nous présumons que les propriétés textuelles ne constituent pas une réalité extérieure et supplémentaire par rapport à ce qui serait considéré comme le contenu proprement philosophique. Au contraire, nous chercherons à démontrer que les traits du texte, y compris le discours rapporté, font partie de la pensée elle-même. Bien entendu, nous ne viserons à explorer qu'un aspect du livre et ne prétendons nullement d'en fournir une analyse exhaustive.

Le cadre théorique qui nous servira de support sera présenté dans le chapitre 2 de notre travail. En nous appuyant sur les théories de la linguistique énonciative, nous présenterons les concepts essentiels de l'analyse du discours rapporté. Cette approche nous permettra d'aborder les enjeux centraux de notre corpus, à savoir l'ambiguïté concernant le locuteur du discours et la polyphonie qui se manifeste sur plusieurs niveaux du texte. Lors de notre parcours théorique, nous examinerons également les différentes fonctions du discours rapporté vis-à-vis du genre de discours. Dans le chapitre 3, nous appliquerons les concepts théoriques à notre corpus pour y analyser les formes du discours rapporté. L'analyse sera suivie de réflexions concernant le rapport entre les pratiques textuelles examinées et le plan philosophique, surtout en ce qui concerne l'importance du langage et de la littérature dans la pensée de Deleuze et Guattari. Pour situer *Mille plateaux* dans son contexte philosophique, nous commencerons toutefois par présenter l'ouvrage en général et évoquer quelques enjeux méthodologiques liés à l'analyse textuelle de ce texte particulier.

1.2 *Mille plateaux* et philosophie

Avant de se lancer dans la collaboration avec Félix Guattari, Gilles Deleuze a signé une œuvre considérable, englobant des relectures d'autres philosophes et écrivains, comme Spinoza, Nietzsche et Proust, ainsi que les ouvrages *Différence et répétition* (1968) et *Logique du sens* (1969) (Adkins 2015 : 3, 5, 7). Pour sa part, Guattari, psychanalyste pratiquant et participant à des mouvements de gauche, a traité dans ses propres écrits des thèmes qui ont ensuite été élaborés et redéfinis dans l'œuvre coécrite avec Deleuze (Bogue 1989 : 85). *L'Anti-Œdipe* (1969) a marqué le début d'une collaboration qui a été poursuivie dans trois autres ouvrages majeurs : *Kafka : pour une littérature mineure* (1975), *Mille plateaux* (1980) et

Qu'est-ce que la philosophie ? (1991). Parmi les ouvrages co-écrits, *L'Anti-Œdipe* et *Mille plateaux* représentent les deux tomes d'un ensemble nommé *Capitalisme et schizophrénie*.

La philosophie radicale de *L'Anti-Œdipe* a provoqué un choc dans le milieu intellectuel de Paris et a divisé son lectorat en deux (Bogue 1989 : 1 ; Adkins 2015 : 8–9). Dans cet ouvrage, Deleuze et Guattari proposent, à l'encontre de la psychanalyse freudienne, une « schizoanalyse » qui envisage l'inconscient et le réel en termes de connections machiniques et de processus de production (Adkins 2015 : 9, Bogue 1989 : 83). *Mille plateaux* reprend quelques thèmes de *L'Anti-Œdipe* en en élaborant le schéma conceptuel (Bogue 1989 : 124). Si la critique de la psychanalyse était un enjeu central dans le premier tome de *Capitalisme et schizophrénie*, il ne l'est pas autant dans le deuxième qui, comme l'affirme Bogue (1989 : 125) touche pratiquement tout le reste de ce qu'il y a à traiter dans une étude philosophique, de l'analyse du capitalisme au niveau ontologique le plus abstrait. Deleuze et Guattari n'adhèrent pourtant pas à la tradition de la philosophie occidentale : ils s'efforcent à mettre en œuvre une pensée « nomade » qui, voyant dans les penseurs tels que Nietzsche et Spinoza ses précurseurs, ne repose pas sur les principes du sujet pensant et de la méthode philosophique universelle (*MP* : 469). Au lieu de bâtir un système clos, comme le fait la philosophie traditionnelle, les auteurs proposent un système ouvert dans lequel les concepts ne se rapportent pas aux essences fixes (Somers-Hall, A. Bell & Williams 2018 : 2–3 ; Deleuze 1990 : 48). La question primordiale n'est plus : *qu'est-ce qu'une chose ?*, mais *comment ?*, *quand ?* ou *dans quel cas ?* (Somers-Hall, A. Bell & Williams 2018 : 3, 7 ; Deleuze 1990 : 39).

Pour se détourner d'une philosophie des essences, les auteurs mettent en scène une multitude de concepts qui forment des réseaux sans constituer une structure déterminée, tels que l'agencement, la territorialisation et la déterritorialisation, la stratification, les lignes de fuite, les devenirs-animaux, ou le corps sans organes (Bogue 1989 : 125). Or, à côté de l'abondance conceptuelle, la manière dont est composé *Mille plateaux* est d'une importance presque égale. Comme nous l'avons constaté, le livre se divise en plateaux – ainsi, selon De Beistegui (2018 : 9), les parties du livre sont comme des formations géologiques et le livre en soi comme une carte qui peut se lire de différentes manières. Les plateaux ne se succèdent pas dans une logique linéaire mais, en résonnant entre eux dans de multiples directions, ils peuvent, comme le suggèrent Deleuze et Guattari (*MP* : 33), être lus dans n'importe quel ordre. Ils sont datés, ce qui se rapporte à l'affirmation des auteurs (*MP* : 9) qu'un livre « n'a pas d'objet ni de sujet, il est fait de matières diversement formées, de dates et de vitesses très différentes ».

Ainsi, dans *Mille plateaux*, Deleuze et Guattari mettent en avant un nouveau type de questionnement philosophique qui présuppose aussi une nouvelle conception du livre. Au lieu

de concevoir le livre comme une représentation du monde, ils avancent l'idée d'un livre-rhizome qui ne représente pas le monde mais qui « fait rhizome avec le monde » (*MP* : 18), s'y connecte de multiples façons. Le rhizome, concept fondamental dans *Mille plateaux*, renvoie à un ensemble d'éléments hétérogènes qui ne sont pas dans une relation hiérarchique les uns par rapport aux autres, un ensemble qui n'a ni début ni fin et qui ne procède pas par pas par filiation mais par alliance (*MP* : 13, 31, 36). Si le terme 'rhizomatique' est, tout au long du livre, employé pour renvoyer à divers types de phénomènes, il s'applique, comme le constatent Somers-Hall, A. Bell & Williams (2018 : 7), également au texte et au système philosophique ouverts de *Mille plateaux*.

1.3 Lire Deleuze et Guattari : enjeux méthodologiques

Le texte et le style jouent dans la philosophie de Deleuze et Guattari un rôle qui n'a pas été reconnu de tous les commentateurs. D'une part, la réputation des livres de Deleuze et Guattari comme difficiles, voire illisibles, est répandue (Colombat 1990 : 5, Haines 2015 : 533). Ainsi, selon Haines (2015 : 533), les caractéristiques stylistiques de leurs livres, peu habituelles pour un texte de philosophie, ont quelquefois été considérées comme un simple obstacle à la compréhension. D'autre part, en affirmant qu'un livre ne doit pas être interprété mais mis en fonction (*MP* : 10), Deleuze et Guattari rejettent eux-mêmes la mise en valeur de la textualité comme centre d'intérêt de l'enquête philosophique, bien que cette emphase soit caractéristique des théories de déconstruction de la même époque (Haines 2015 : 530–531).

Tout en refusant l'emphase sur le texte, Deleuze et Guattari semblent pourtant prêter une attention particulière à leurs propres mots ainsi qu'à ceux d'autrui, comme l'observe Haines (2015 : 532). En atteste l'abondance des références aux textes littéraires dans *L'Anti-Œdipe* et *Mille plateaux*, dont l'introduction du personnage du professeur Challenger et d'une structure narrative dans le plateau 3 n'est qu'un exemple. Pour se rendre compte de l'innovation stylistique qui caractérise *Mille plateaux*, il suffit de jeter un œil sur les premières lignes du plateau 6 (« 28 novembre 1947 – Comment se faire un Corps sans Organes ? ») :

De toute manière vous en avez un (ou plusieurs), non pas tant qu'il préexiste ou soit donné tout fait – bien qu'il préexiste à certains égards – mais de toute manière vous en faites un, vous ne pouvez pas désirer sans en faire un, – et il vous attend, c'est un exercice, une expérimentation inévitable, déjà faite au moment où vous l'entrepreniez, pas faite tant que vous ne l'entrepreniez pas. Ce n'est pas rassurant, parce que vous pouvez le rater. Ou bien il peut être terrifiant, vous mener à la mort. (*MP* : 185–186.)

Le fait de s'adresser au lecteur au sujet de quelque chose qui n'est pas nommé mais qui peut « mener à la mort » crée dans cet extrait une tension que l'on ne peut guère considérer comme typique du discours philosophique. Ainsi, voir dans la particularité du texte un simple obstacle à la compréhension est rater un point essentiel dans les textes de Deleuze et Guattari : à savoir que l'usage du langage et les propriétés textuelles sont une clé pour entrer à leur pensée (Haines 2015 : 535).

D'après Haines (2015 : 535), la raison pour laquelle l'importance des traits stylistiques a été négligée réside dans la tradition de la philosophie occidentale qui, depuis ses origines, a voulu distinguer nettement le discours philosophique, dont l'objet est la vérité, du discours poétique, lieu unique du style. Encore aujourd'hui, un langage clair et exact est considéré comme idéal dans les textes de philosophie, alors que les expérimentations stylistiques à la manière de *Mille plateaux* et *L'Anti-Œdipe* ne sont pas chéries (Haines 2015 : 535). Sous l'influence de Nietzsche, connu de ses textes aphoristiques et de son déni de vérités absolues, une attention a toutefois été portée sur le rôle de l'écriture et du texte dans la pratique philosophique (Haines 2015 : 339–542). Comme la philosophie se repose toujours sur la médiation du langage, on peut se demander si les mots qui constituent un texte de philosophie sont une simple surface transparente qui réfère à une réalité et à une vérité extérieures au discours. Les expérimentations stylistiques mettent en question cette présupposition en rendant manifestes la matérialité et l'opacité du langage (Haines 2015 : 542). Dans cette perspective-là, l'orientation littéraire et stylistique de Deleuze et Guattari consisterait à remettre en question l'idée du discours philosophique comme l'ouvrage d'un sujet unifié, rationnel et souverain qui utilise le langage dans sa fonction référentielle pour révéler des vérités en dehors du discours (Haines 2015 : 542–543).

Par conséquent, au lieu de se demander ce que veulent dire Deleuze et Guattari, il semble bien justifié d'entrer dans leur pensée par le texte. Plutôt que de nous concentrer sur le style de leur écriture, nous examinerons d'autres traits textuels, à savoir le discours rapporté, la polyphonie et l'intertextualité, qui se rapportent, selon nous, au même questionnement sur le locuteur souverain d'un discours et la transparence du langage. Nous ne cherchons pourtant pas à renvoyer les résultats de notre analyse à quelque intention qu'auraient eue les auteurs de manifester, par la mise en œuvre de certaines stratégies textuelles, telle ou telle position philosophique. Nous nous contenterons d'examiner les propriétés du texte en les rapprochant des questions concernant le langage, le texte et la littérature traitées dans *Mille plateaux*.

2 Discours rapporté : approches théoriques

Dans ce chapitre, nous établirons le cadre théorique de notre étude en nous appuyant surtout sur les travaux de Rosier, Maingueneau, Ducrot et les polyphonistes scandinaves de ScaPoLine. Nous commencerons par une exploration de la notion de discours rapporté, suivie d'un aperçu des concepts fondamentaux de la linguistique énonciative. À partir de ce courant théorique, nous étudierons la structure énonciative et les types de discours rapporté. Ensuite, notre intérêt portera sur les fonctions et les effets du discours rapporté dans les genres littéraire et scientifique du discours. En ce qui concerne le discours littéraire, il s'agira d'examiner la façon dont les voix des personnages s'entendent à côté de celle du narrateur dans un texte narratif. Quant au discours scientifique, nous étudierons les fonctions des citations et des références, c'est-à-dire des fragments de discours des autres chercheurs, dans ce type de textes. La raison de cette double orientation réside dans la particularité de notre corpus : la partie de *Mille plateaux* qui est l'objet de notre étude est un texte hybride qui combine des éléments de ces deux genres. L'affinité du concept de discours rapporté avec deux notions voisines, intertextualité et polyphonie, sera également discutée.

2.1 Notion de discours rapporté

Le concept de *discours rapporté* englobe, selon Rosier (2008 : 1), les formes langagières qui attribuent un fragment de discours à autrui. Derrière cette formulation simple se cache une réalité diverse, car la représentation du discours d'autrui a été abordée dans plusieurs cadres théoriques et les aspects mis en valeur varient selon le contexte. L'étude des traits grammaticaux et linguistiques a abouti à une classification sur la base des traits formels ; c'est ainsi que les quatre types canoniques, à savoir discours direct rapporté, discours indirect rapporté, discours direct libre et discours indirect libre, ont été identifiés (Rosier 2008 : 6, 55 ; Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 61). En revanche, les études littéraires se sont largement vouées à l'exploration de l'usage du discours indirect libre comme moyen stylistique (Rosier 2008 : 2–3). Au-delà des différences théoriques, les formes qui peuvent être classées sous l'étiquette de discours rapporté sont d'une grande variété, s'étendant des formes canoniques aux constructions du type 'Il paraît que...' (voir p. ex Rosier 1999 : 172–178).

Pour élaborer la définition du discours rapporté, précisons d'abord le sens des termes 'discours' et 'rapporter'. Une question centrale concerne le premier : que rapporte-t-on quand

on rapporte le discours de quelqu'un ? Dans le contexte de la linguistique énonciative, le terme *discours* renvoie aux énoncés produits par un individu (Maingueneau 1994 : 10). Or, en parlant du discours rapporté, il semble qu'un sens plus large doit être attribué à ce terme : selon Rosier (2008 : 21), on peut représenter des discours écrits et des paroles, mais aussi des pensées, des émotions et même des actes d'autrui, dans le cas des verbes qui introduisent un acte performatif. La preuve de cette diversité est la grande variété de verbes aptes à introduire un contenu propositionnel. En d'autres termes, en rapportant le discours de quelqu'un, un grand nombre de verbes sont acceptables : 'x pense que y', 'x s'étonne que y' ou encore 'x promet que y' sont tous possibles. Nølke, Fløttum & Norén (2004 : 60) précisent que seules les paroles comptent incontestablement comme discours dans le discours rapporté « proprement dit ». En revanche, Rabatel (2008 : 349–355) discute la frontière entre la représentation du discours et des points de vue en constatant que celle-ci n'est pas très nette. La question de l'appartenance de la représentation des points de vue au discours rapporté sera touchée plus loin ; dans notre analyse, nous nous intéresserons toutefois à la représentation des paroles.

Qu'en est-il alors du verbe 'rapporter' ? Le terme 'discours représenté' étant également d'usage (voir p. ex Nølke, Fløttum & Norén 2004, Rabatel 2008), les deux variantes ont des connotations légèrement différentes. Selon Rosier (2008 : 18–19), le verbe 'rapporter' désigne à la fois une activité reproductrice et l'attribution d'un dit à une autre source. En outre, il sous-entend l'existence *de facto* d'un discours source (Marnette 2005 : 39). Par contre, le verbe 'représenter' souligne le rôle du rapporteur du discours en tant que constructeur du discours rapporté/représenté, permettant de ce fait de rendre compte des discours imaginés et fictifs (Rosier 2008 : 4, 19). En raison de notre corpus qui compte et des discours réels et des discours fictifs, nous adhérons au terme plus neutre et plus répandu de discours rapporté (ci-après DR).

2.2 Structure énonciative du discours rapporté

Dans ce qui suit, nous décrivons la structure du DR à partir de l'approche de la linguistique énonciative. Nous examinerons l'hétérogénéité attributive, énonciative et typographique propre à cette structure en distinguant entre des êtres de discours de différents niveaux. Avant d'entrer dans les aspects du discours rapporté, considérons quelques aspects fondamentaux de la linguistique énonciative.

2.2.1 Linguistique énonciative

La linguistique énonciative est une approche théorique qui, selon la formulation de Maingueneau (1994 : 14), s'intéresse aux manières dont « l'acte d'énonciation permet de référer » et dont « l'individuel s'inscrit dans les structures de la langue ». Quelques précisions terminologiques sont nécessaires : d'abord, l'*énonciation* désigne l'acte concret d'utilisation des formules langagières tandis que l'*énoncé* est le résultat linguistique de cet acte (Maingueneau 1994 : 9). Ainsi, suivant la dichotomie saussurienne, l'examen des énonciations se situe au niveau de la parole, c'est-à-dire des effectuations concrètes du langage, à l'encontre du niveau de la langue, c'est-à-dire du système abstrait du langage (Maingueneau 1994 : 9).

La linguistique énonciative s'intéresse aux éléments qui dans l'énoncé reflètent l'énonciation en renvoyant au contexte de l'acte de parole – on peut dire que l'activité langagière « laisse des traces dans l'énoncé » (Maingueneau 1994 : 13). Ces éléments, appelés *embrayeurs*, comprennent les marques de la personne grammaticale et les localisations spatio-temporelles (Maingueneau 1994 : 11–12). Les pronoms de la première et de la deuxième personne réfèrent au locuteur ('je') et à l'allocutaire ('tu') ; ainsi, ils renvoient à la situation d'énonciation et ne sont pas interprétables sans la prise en compte du contexte (Maingueneau 1994 : 19). En tant que personnes impliquées dans l'interlocution, la première et la deuxième personne sont appelées locutives (Rosier 1999 : 142). Les pronoms du pluriel, 'nous' et 'vous', font également partie des pronoms embrayeurs, bien que ceux-ci renvoient à une collectivité (Maingueneau 1994 : 20). Tout comme les pronoms sujets, les pronoms possessifs ancrent le discours à une certaine situation (Maingueneau 1994 : 21). En revanche, les pronoms de la troisième personne ou de la « non-personne » ne sont pas des embrayeurs, car en tant que pronoms antécédents ils renvoient au contexte linguistique au lieu de la situation d'énonciation (Maingueneau 1994 : 21).

En ce qui concerne les localisations spatio-temporelles, ou les *déictiques*, ce sont des éléments qui se déterminent par rapport au lieu et au moment d'énonciation (Maingueneau 1994 : 31). Les déictiques spatiaux englobent, entre autres, les démonstratifs ('ce') et les éléments adverbiaux ('ici') (Maingueneau 1994 : 32–33). Les déictiques temporels couvrent, en plus d'éléments adverbiaux ('aujourd'hui') et de syntagmes propositionnels ('dans deux semaines'), la temporalité exprimée par les formes verbales (Maingueneau 1994 : 35). En plus d'exprimer la simultanéité, la postériorité ou l'antériorité de l'évènement dont on parle par rapport au moment de l'énonciation, les repères temporels concernent aussi la fréquence (l'action est-elle unique ou répétée ?) et la durée (l'action couvre-t-elle le moment

d'énonciation ?) de l'action (Maingueneau 1994 : 35–40). Nous verrons que les embrayeurs (pronoms de la première et de la deuxième personne, temps verbaux et autres déictiques) jouent un rôle primordial dans l'identification des formes du DR.

2.2.2 Hétérogénéité dans le discours

Comme nous l'avons constaté, certains éléments langagiers dans l'énoncé peuvent renvoyer aux localisations spatio-temporelles de l'énonciation et au locuteur en actualisant ainsi la situation d'énonciation au niveau du langage. Pour rapporter le concept de DR au cadre énonciatif, examinons cette définition proposée par Rosier (1999 : 125) :

Le discours rapporté est la mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source, de manière univoque ou non.

Ainsi, il s'agit d'une structure à deux couches énonciatives dont l'une est mise à l'écart, de sorte qu'une hétérogénéité attributive, énonciative et possiblement typographique se réalise (Rosier 1999 : 139). Tout en réservant au terme 'citation' un sens précis qui sera explicité plus loin, appelons, avec Rosier (1999, 2008), ces deux couches énonciatives *discours citant* et *discours cité*. Par la notion d'hétérogénéité *attributive*, Rosier (1999 : 140–141) désigne le fait que le discours que l'on transmet est imputé à une source autre que le locuteur principal de l'énoncé. L'hétérogénéité *énonciative* renvoie aux différences entre les deux couches énonciatives en ce qui concerne la personne grammaticale, le temps verbal et la deixis (Rosier 1999 : 141). Enfin, l'hétérogénéité *typographique* a pour fonction de mettre en avant les deux autres formes d'hétérogénéité (Rosier 1999 : 139). Typiquement cela se fait au moyen de guillemets, de tirets ou de l'italique.

Pour rendre compte de la structure énonciative du discours rapporté, commençons par aborder l'aspect essentiel, à savoir l'attribution du discours à autrui. Que le discours rapporté se caractérise par une hétérogénéité attributive et énonciative implique que plusieurs « êtres discursifs » (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 37) doivent être distingués. À cet égard, il convient d'évoquer les écrits de Ducrot qui sont souvent considérés comme fondateurs de l'analyse de la polyphonie langagière (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 18).

Ducrot (1984 : 171) affirme que son objectif est de mettre en question l'un des postulats de la linguistique moderne, à savoir « l'unicité du sujet parlant ». Cette entreprise l'amène à distinguer (1984 : 193) différents types d'êtres qui constituent ce qui a faussement été considéré comme le sujet parlant uniforme. Une première distinction doit être faite entre l'être empirique,

le *sujet parlant*, et l'être du discours, le *locuteur* (Ducrot 1984 : 193–199). Le sujet parlant est l'individu qui produit effectivement le discours, prenant par là à son compte les actes illocutoires. En revanche, le locuteur est celui qui est responsable de l'énoncé au niveau de son sens et qui se réfère par les marques de la première personne. Pour reprendre les mots de Maingueneau (1994 : 13), en effectuant son énoncé, l'être empirique y laisse des « traces » de lui-même, qui constituent ce que l'on appelle le locuteur. Ainsi, selon le genre du discours, le locuteur peut se présenter comme le narrateur d'un texte narratif, comme celui qui développe le fil de l'argumentation d'un texte argumentatif, ou encore comme le rapporteur des événements dans le cas d'un texte de presse (Ducrot 1984 : 207 ; Marnette 2005 : 26).

Or, les marques de la première personne ne renvoient pas toujours, même au sein d'un énoncé, à un seul individu : c'est le cas du discours rapporté, appelé « double énonciation » par Ducrot (1984 : 203). Considérons l'exemple suivant :

(1) Il m'a dit : « Je ne le ferai pas ».

Il est clair que cet énoncé met en jeu deux pronoms de la première personne ('me' et 'je') avec deux référents distincts. Selon Ducrot (1984 : 196 ; 203), dans un pareil cas, il est nécessaire d'identifier un locuteur premier et un locuteur second. Pour préciser le statut des locuteurs « premier » et « second », examinons les termes de Nølke, Fløttum & Norén (2004). Leurs notions s'inspirent de celles de Ducrot tout en y apportant quelques modifications. Ils emploient le terme *locuteur-en-tant-que-constructeur* pour désigner le constructeur du sens du discours qui se manifeste dans des éléments linguistiques comme le pronom de la première personne, au cas où le discours n'est pas attribué à quelqu'un d'autre (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 30). Dans le cas de discours rapporté, le *locuteur représenté* est cet autre dont le discours est représenté par le locuteur-en-tant-que-constructeur (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 59).

Par la suite, selon les termes de Nølke, Fløttum & Norén, la structure de tout discours rapporté peut être résumée ainsi : le locuteur-en-tant-que-constructeur construit l'image d'un autre personnage dont il transmet la parole. De cette manière, l'énoncé source, produit par le locuteur représenté, est transformé en énoncé représenté (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 58–59). La façon dont l'énoncé source est transformé en énoncé représenté a des conséquences en ce qui concerne l'hétérogénéité énonciative, car, selon le type de discours rapporté, les embrayeurs de l'énoncé source peuvent soit être gardés tels quels (ce qui est le cas de l'exemple (1)), soit transposés de sorte qu'ils se conforment au centre déictique du discours citant. Nous reviendrons sur cette question plus loin. En ce qui concerne l'analyse que nous mènerons dans

le chapitre suivant, nous nous en tiendrons aux termes plus simples de locuteur 1 et locuteur 2 là où il est nécessaire de distinguer entre ces deux locuteurs.

Comme nous l'avons indiqué, il serait possible de considérer la représentation des points de vue comme faisant partie du DR, bien que nous ne nous y intéressions pas dans cette étude. À cet égard, Ducrot (1984 : 204) distingue, en plus des locuteur premier et second, le *locuteur* et l'*énonciateur*. L'énonciateur est un être qui se manifeste à travers l'énonciation sans que des mots exacts lui soient attribués : on ne transmet de lui que l'attitude, le point de vue ou la position. Ainsi, l'un des phénomènes qui nécessitent la prise en compte de l'énonciateur est l'ironie qui consiste à « 'faire entendre' un discours absurde » mais de sorte qu'il n'y subsiste aucun indice que le discours de quelqu'un d'autre est rapporté (Ducrot 1984 : 210).

2.3 Formes du discours rapporté

Nous venons d'examiner la structure énonciative du DR ; dans ce qui suit, nous appliquerons les concepts présentés ci-dessus pour établir un schéma des différentes formes du DR. Outre les formes canoniques, quelques variantes seront présentées. Une plus grande attention sera portée au discours indirect libre et au discours direct libre.

2.3.1 Formes canoniques

Bien que les dénominations varient selon le contexte, quatre formes de discours rapporté sont habituellement distinguées : *discours direct rapporté* (DDR), *discours indirect rapporté* (DIR), *discours direct libre* (DDL) et *discours indirect libre* (DIL) (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 61, Rosier 2008 : 55). Comme le rappellent Nølke, Fløttum & Norén (2004 : 61), il ne s'agit que de « prototypes » qui apparaissent souvent sous des formes mixtes. En outre, selon Rosier (1999 : 133–139), l'ensemble des modes de discours rapporté ressemble plutôt à un continuum qu'à un groupe de formes distinctes. Cette classification fonctionne toutefois comme un modèle utile car elle permet d'illustrer les différences entre les façons dont le locuteur 1 peut transmettre des discours d'autres locuteurs.

Pour mettre en évidence la différence entre les quatre modes de discours rapporté, considérons le même énoncé source ('Je ne le ferai pas') transmis de quatre façons :

(2) Il m'a dit qu'il ne le ferait pas. (DIR)

(3) Il m'a dit : « Je ne le ferai pas ». (DDR)

(4) Il avait pris sa décision. Il ne le ferait pas. (DIL)

(5) Il avait pris sa décision. Je ne le ferai pas. (DDL)

Les quatre formes sont distinguées selon deux axes. D'abord, la différence entre le discours *direct* et le discours *indirect* repose sur la modification ou non du discours source par le locuteur 1. Autrement dit, le locuteur peut soit présenter l'énoncé sous sa forme originale, ce qui est le cas du discours direct (phrases (3) et (5)), soit le transmettre sous une forme transposée, ce qui est le cas du discours indirect (phrases (2) et (4)) (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 61, 65–66).

La marque la plus essentielle qui permet de distinguer le discours direct et le discours indirect est la personne grammaticale : le discours direct garde la première personne de l'énoncé source, tandis que le discours indirect la transpose en troisième personne (Rosier 2008 : 75). De même, comme il n'y a pas, dans le discours direct, de dépendance syntaxique entre le discours citant et le DR, n'importe quel temps verbal y est possible (Rosier 2008 : 69). En revanche, les règles syntaxiques exigent que le discours indirect, qui se présente le plus souvent sous la forme d'une proposition subordonnée fonctionnant comme complément d'objet, s'accorde au temps du discours citant (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 66 ; Rosier 2008 : 69). Dans (2) et (4), le verbe au futur de l'énoncé source est ainsi transposé au conditionnel. Une transposition des déictiques a également lieu dans le discours indirect : 'aujourd'hui' de l'énoncé source serait transposé en 'ce jour-là' si le discours était au passé (Rosier 2008 : 76).

En d'autres termes, la distinction entre direct et indirect relève du degré d'incorporation des mots du locuteur 2 dans ceux du locuteur 1. Comme l'expliquent Nølke, Fløttum & Norén (2004 : 65–67), dans le discours indirect, le locuteur 1 incorpore l'énoncé source dans son propre énoncé alors qu'il laisse, dans les formes indirectes, à l'énoncé source son statut autonome. Selon Rosier (1999 : 223), de ce fait, le discours indirect se caractérise plutôt par une homogénéité qu'une hétérogénéité énonciative : les marques discordantes disparaissent lorsque l'énoncé source est incorporé au discours citant. Dans les exemples (2) à (5), ce sont donc (3) et (5) qui reprennent l'énoncé source en le communiquant tel quel, tandis que dans (2) et (4), l'énoncé source est incorporé dans le fil du discours de locuteur 1. Or, dire que le discours direct présente l'énoncé sous sa forme originale n'implique pas que les paroles du locuteur 2 soient forcément reprises mot à mot. Comme le remarquent Nølke, Fløttum & Norén (2004 : 65), en employant le discours direct, le locuteur peut mettre en avant différents aspects de l'énoncé source. Il peut transmettre son contenu et sa forme plus ou moins fidèlement. L'impression d'un rapport littéral de l'énoncé source résulte donc uniquement des propriétés formelles du discours direct.

En revanche, la différence entre discours rapporté et discours libre réside dans la présence ou non d'un introducteur, appelé l'*inquit* : le discours rapporté en comporte un, le discours libre non (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 61). Dans (2) et (3) le discours cité est précédé par l'indication explicite que les propos sont empruntés à quelqu'un d'autre. Ainsi, l'*inquit* du (2) est 'Il m'a dit que' et celui du (3), 'Il m'a dit'. En d'autres termes, dans le DIR et le DDR, l'hétérogénéité attributive est indiquée clairement tandis que dans le discours libre elle reste implicite. Rosier constate (2008 : 82 ; 1999 : 210) que le DDR est souvent surmarqué, c'est-à-dire signalé de multiples façons (ici, par l'emploi de l'*inquit*, d'un deux-points et des guillemets). En revanche, dans le discours indirect rapporté l'*inquit* est souvent du type 'Il a dit que', bien que d'autres formes d'*inquit* soient également possibles, comme nous le verrons plus loin.

La distinction rapporté-libre peut être rapprochée de celle entre deux fonctions énonciatives opposées : *dire* et *montrer* (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 61–65). Dire, c'est se servir de l'*inquit* pour souligner l'acte de représentation ; montrer, c'est s'abstenir de l'emploi de l'*inquit* pour mettre en avant l'énoncé original. Comme le remarque Jaubert (2000 : 51), ces deux stratégies, dire et montrer, sont présentes dans tout énoncé, rendant le discours plus ou moins transparent selon les portions dans lesquelles elles y figurent. Autrement dit, en mettant en avant la stratégie de dire, le locuteur 1 effectue un discours opaque dans lequel le contenu propositionnel de l'énoncé représenté est en arrière-plan. En revanche, la stratégie opposée, celle de montrer, aboutit à un discours transparent dans lequel le contenu reste au premier plan.

2.3.2 Variantes des formes

En ce qui concerne les propriétés syntaxiques et la signalisation typographique, les différents types de DR peuvent se manifester sous diverses formes. L'une des variantes est le *DR avec incise* qui consiste dans l'insertion de l'*inquit* au milieu de la phrase avec l'inversion du sujet et du verbe dans cette partie insérée (Rosier 2008 : 64–68 ; Rosier 1999 : 246–247). Ainsi, la nature syntaxique du DR avec incise se distingue des types de DR présentés ci-dessus, bien que les incisives puissent apparaître, comme le rappelle Rosier (2008 : 66), aussi sans inversion. En voici un exemple :

(6) Vraiment, répétait-il : « je l'aurai ». Le désir, à cette minute, ne le possédait plus. (Fr. Mauriac, *Le Fleuve de feu*, p. 61, exemple cité par Rosier 2008 : 66.)

Rosier (2008 : 67–68, 1999 : 247) soutient que, associé surtout au discours direct, l'incise peut toutefois s'afficher aussi dans le discours indirect. Une phrase comme 'Il ne viendrait pas,

disait-il' n'aurait en effet rien de surprenant, pour reprendre notre exemple ci-dessus. En raison de l'uniformité, les incises du discours indirect sont souvent à l'imparfait lorsque le discours citant est au passé (Rosier 2008 : 68).

La disposition du DIR de se construire au moyen de l'incise atteste par ailleurs que cette forme du DR ne se définit pas principalement à partir de sa structure syntaxique (une subordonnée complétive) (Rosier 2008 : 67–68). À ce propos, évoquons également le *DR avec infinitif*, type particulier de discours indirect (Rosier 1999 : 222–223) :

(7) [...] Alain Mesili (...) a toujours protesté de son innocence, niant avoir loué l'appartement, où le représentant de Coca-Cola avait été séquestré et affirmant avoir été hospitalisé le jour de l'attentat. (*Le Monde*, 12/6/1997 : 34, exemple cité par Rosier 1999 : 223.)

La première omission ([...]) est faite par nous, la seconde ((...)) par Rosier. Tout comme le DR avec incise, le DR avec infinitif peut être envisagé comme une forme de DIR car il compte un *inquit* avec un fragment de DR incorporé au discours citant.

La *citation* peut être considérée comme instance de DDR (Tuomarla 2000 : 14–15). Au lieu de considérer les termes 'discours direct' et 'citation' comme équivalents, nous voudrions toutefois garder une distinction entre citation et toute autre forme de DDR selon que l'énoncé source existe ou non. D'après Rosier (2008 : 112), la citation présuppose un discours antérieur qui est repris par le locuteur ; ainsi, nous n'appellerons pas citations les fragments de DDR qui représentent le discours d'un personnage fictif mais réserverons cette appellation aux séquences de DR tirées d'autres textes existants.

En ce qui concerne les traits formels, la citation se signale normalement, comme le constate Thompson (1996 : 512), par des marques typographiques, telles que les guillemets. Les guillemets et d'autres signes typographiques permettent au locuteur d'intégrer à son propre discours des fragments du discours d'autrui d'une manière assez libre (Tuomarla 2000 : 156). Ainsi, les citations peuvent être insérées dans le texte de plusieurs manières. Comme les autres formes du DR, elles se signalent souvent par un verbe introducteur. Or, comme le fait remarquer Tuomarla (2000 : 214), elles peuvent aussi être intégrées au discours sans verbe introducteur ni rupture syntaxique. En voici un exemple dans lequel l'italique marque la citation (soulignée par nous) :

(8) Oxfam rappelle que la PAC actuelle qui engendre *une surproduction et le dumping des excédents sur les marchés mondiaux, a des effets dévastateurs sur des millions de petits agriculteurs dans les pays en développement*. (Corpus presse [*Le Soir*], ci-dit.org, exemple cité par Rosier 2008 : 85.)

La citation est fusionnée au discours citant sans être mise à l'écart syntaxiquement ; dans un tel cas, on peut parler d'un *îlot textuel*. L'îlot textuel (terme auquel Rosier préfère celui de *discours absorbé*) désigne l'isolation d'un seul mot ou d'un segment de texte par des marques typographiques pour le renvoyer à un autre locuteur (Rosier 2008 : 84–85 ; Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 77–78). Les îlots textuels peuvent construire des formes hybrides de DR, comme 'DDR avec que' :

(9) Il explique ainsi que « nous avons besoin de l'Europe dans les domaines où les politiques nationales méritent d'être complétées harmonisées, voire unifiées ». (Corpus presse [*Le Monde*], ci-dit.org, exemple cité par Rosier 2008 : 85.)

Les îlots textuels d'un seul mot sont également courants :

(10) Ainsi ma concierge m'apprit qu'on dératisait Paris. Si c'est une bonne chose, ce n'est pas un joli mot (...) Quelle « dératisation » vaudrait contre la souris très petite (...) ? (Colette, *De ma fenêtre*, p. 225, cité par Rosier 2008 : 84).

Dans cet exemple, le locuteur 1 prend ses distances vis-à-vis du mot « dératisation », employé par la concierge, locuteur 2, en l'écartant par l'emploi des guillemets. Comme le remarque Rosier (2008 : 84), la mise entre guillemets permet au locuteur 1 de garder une réserve ou même de manifester une attitude critique vis-à-vis du discours cité.

Le *discours narrativisé* (DN) est un type de DR qui est, d'après Rosier (2008 : 99), « aux confins » du discours rapporté. Il se définit comme discours citant sans discours cité (Rosier 2008 : 105), car il rapporte un énoncé source sans son contenu exact. Dans l'exemple suivant, le contenu du discours (« il pérerait ») n'est pas précisé :

(11) Cigare au bec, il pérerait, à demi avachi sur la table chargée de reliefs de repas. (Thierry Jonquet, *La bête et la belle*, p. 34, exemple cité par Rosier 2008 : 105.)

Ainsi, le DN fait seulement allusion à un acte de discours par un verbe ou une autre locution qui connote une activité verbale ou mentale. Comme le constate Genette (2007 : 173), en se référant à un texte de Platon, il s'agit d'un discours qui, au lieu d'être reproduit, est raconté comme n'importe quel événement par le narrateur (nous reviendrons plus tard sur la narration et le récit). Souvent le DN introduit ou clôt un fragment d'autre type de DR (Rosier 2008 : 106).

2.3.3 Discours indirect libre

Le discours indirect libre (DIL) est un cas à part parmi les formes du DR. En raison de sa prolifération dans les écrits de style romanesque, il a été exploré par les chercheurs en littérature alors que les autres formes ont été plus ou moins négligées ou traitées dans un contexte plutôt

grammatical (Rosier 2008 : 2–3). Par conséquent, son mode d'existence a été sujet à débat : s'agit-il d'un procédé littéraire repérable seulement par moyen d'interprétation ou existe-t-il quelques propriétés syntaxiques ou grammaticales propres au DIL, comparables à ceux qui sont caractéristiques des autres formes du DR ? Rosier (2008 : 90) et Vuillaume (2000 : 107) soutiennent l'existence des marques spécifiques du DIL. Or, comme le constate Rosier (2008 : 90), l'identification des formes libres dépend en partie des repères co- et contextuels, ce qui rend possible une ambiguïté volontaire, exploitée par les romanciers.

Nous avons constaté que sur le plan énonciatif, le DR se manifeste par l'éventuelle transposition du temps, de la personne et du centre déictique. Selon Rosier, (2008 : 90), la signalisation minimale du DIL consiste en effet dans la coprésence de la troisième personne et d'un verbe à l'imparfait. Pour expliquer l'importance de l'imparfait et de la troisième personne comme indices de DIL, il faut revenir au discours indirect rapporté (DIR). Le DIR s'affiche le plus souvent sous la forme d'une subordonnée complétive. Quand la proposition principale est au temps passé, l'emploi d'une forme qui se termine en *-ait* (imparfait, conditionnel ou plus-que-parfait) est dicté par la grammaire du discours rapporté dans le DIR. Bien que le DIL n'apparaisse pas sous la forme d'une proposition subordonnée, le discours rapporté est incorporé au discours citant. Ainsi, les règles propres au DIR sont respectées : la personne et le temps sont transposés de sorte qu'ils concordent avec le discours citant. Dans le DIL, le centre déictique est donc en principe celui du locuteur 1, bien que celui-ci s'efface syntaxiquement (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 66).

Or, une forme verbale en *-ait* et la troisième personne seules ne sont évidemment pas suffisantes pour que l'on puisse identifier un fragment de DIL, car elles n'attribuent pas forcément la parole à un autre locuteur (Rosier 2008 : 90). Par exemple, une phrase telle que 'Cela serait inutile' peut relever aussi bien de la description effectuée par le locuteur 1 que du DIL. Pour rendre compte de la manière dont le DIL se manifeste, Vuillaume propose (2000) de distinguer entre les marques internes et les marques externes de DIL. En ce qui concerne les marques internes, le DIL peut d'abord se signaler par une discordance résultant de la coprésence des deux centres déictiques, celui du locuteur 1 et celui du locuteur 2. Comme l'observe Marnette (2005 : 24), l'une des marques de DIL est la présence des éléments qui appartiennent au discours direct mais qui sont transmis d'une manière propre au DIL, c'est-à-dire avec la transposition de la personne et du temps. Cette oscillation entre les deux centres déictiques se manifeste dans les éléments que Rosier (1999 : 152–158) appelle les *discordanciels de l'énonciation*. La discordance peut premièrement se rapporter à la modalité de la phrase, dans lequel cas on peut parler d'une modalité décalée. Ce terme renvoie à un décalage produit par

des éléments modaux, tels que la forme interrogative, qui en principe ne sont pas compatibles avec le discours indirect (Rosier 2008 : 90). Les verbes modaux, comme ‘pouvoir’ et ‘vouloir’, peuvent également provoquer un tel effet.

Une deuxième forme de discordance résulte de la présence des adverbiaux et des connecteurs que Nølke, Fløttum & Norén (2004 : 70–73) appellent les *expressions à sens montré*. Ce terme regroupe toutes les expressions qui ne font pas partie du contenu propositionnel de l'énoncé. Les adverbiaux (‘peut-être’, ‘franchement’) et les connecteurs (‘donc’, ‘pourtant’) ne participent pas au contenu de l'énoncé mais portent un commentaire sur ce qui est dit (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 70). On pourrait également compter dans ce groupe les interjections, les jurons et les exclamations, que Rosier (1999 : 224) liste comme signes de DIL. Pour sa part, Vuillaume emploie (2000 : 123–125) la notion de *démarcateurs amont* dans un sens proche de ce qui vient d'être désigné par les discordanciers et les expressions à sens montré. Selon les termes de Vuillaume (2000 : 123), les démarcateurs amont sont des expressions comme ‘allons’ ou ‘voyons’ qui sont interprétées comme inconciliables avec la voix du narrateur et qui, par conséquent, fonctionnent comme signes du discours d'un personnage transmis au DIL.

Pour illustrer la manière dont les éléments incompatibles avec le discours du locuteur 1 peuvent marquer le DIL, considérons l'exemple suivant :

(12) Au bas de la côte de Sourdun, il s'aperçut de l'endroit où l'on était. On n'avait fait que cinq kilomètres, tout au plus ! Il fut indigné. (Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, p. 129, exemple cité par Rosier 2008 : 91.)

Il paraît naturel d'attribuer l'exclamation « tout au plus ! » à une voix autre que celle que l'on entend dans le discours citant. Ainsi renforce-t-elle l'impression que la partie « On n'avait fait que cinq kilomètres » doit être attribué à un locuteur 2 (le personnage auquel on réfère par ‘il’). Ce qui permet de reconnaître les voix des personnages à partir des discordanciers d'énonciation ou des démarcateurs amont, ce sont les codes de lecture que nous appliquons en lisant des textes (narratifs) : comme le font remarquer Rosier (2008 : 78) et Vuillaume (2000 : 124), nous avons tendance à postuler une narration impersonnelle face à laquelle certains éléments semblent marquer une voix autre.

Si la signalisation interne du DIL s'effectue de plusieurs façons, les signes externes sont également nécessaires pour que l'on prenne conscience du DIL. Les *signes d'ouverture* sont ceux qui annoncent un passage au DIL : ce sont des expressions qui indiquent une activité langagière ou mentale, comme les verbes ‘dire’ ou ‘penser’ (Vuillaume 2000 : 115). Plus l'indication explicite d'une activité langagière ou mentale est éloignée, plus le DIL est difficile

à reconnaître (Rosier 2008 : 62). Respectivement, les *signes de clôture* sont des éléments qui, après un passage au DIL, confirment au lecteur le retour au discours citant et, par conséquent, l'achèvement d'un fragment de DIL. Vuillaume en liste plusieurs (2000 : 117–118) : d'abord, le retour au discours citant peut être marqué par une transition au passé simple (temps verbal habituel de la narration). En outre, le DIL peut être indiqué explicitement par l'usage du métadiscours qui met en évidence la représentation du discours. Finalement, le DIL peut être signalé par l'introduction d'un autre fragment de DR. Ainsi, les séquences de DR servent d'indices pour l'identification d'autres séquences (Rosier 2008 : 62).

2.3.4 Discours direct libre

Si les possibilités littéraires du DIL ont été explorées notamment par les romanciers du XIX^e siècle, le discours direct libre (DDL), souvent associé à la technique du courant de conscience, est devenu une technique importante au siècle suivant (Marnette 2005 : 225 ; Rosier 1993 : 361). Il n'a néanmoins pas toujours été inclus dans le schéma des formes du discours rapporté (Rosier 1993 : 361). Cette négligence est probablement due à la difficulté centrale que la forme pose : elle se caractérise plutôt par l'absence de marques que par la présence de signes qui lui seraient propres (Rosier 1993 : 363).

Prenons un exemple pour mettre en évidence les traits du DDL :

(13) Puis une fatigue le gagne. Je ne vais tout de même pas m'endormir, et celui-là qui va arriver d'un moment à l'autre ? Il se secoue, passe dans la salle de bains. (Danièle Sallenave, *Un printemps froid*, p. 178, exemple cité par Rosier 2008 : 93.)

Contrairement au DDR et au DIR, le DDL n'est pas lié à un discours citant par un verbe introducteur ni signalé par des marques typographiques. Il n'est pas non plus identifiable à partir de signes comme l'imparfait et les éléments discordanciels, propres à la signalisation du DIL. En revanche, le DDL se manifeste par une rupture par rapport à son cotexte dont il se distingue par le surgissement d'une forme verbale ou d'un pronom personnel discordant (Rosier 1993 : 363). Ainsi, dans l'exemple (13), les pronoms de la troisième personne ('le', 'il') et de la première personne ('je') ont le même référent, mais la transition du discours citant au discours cité n'est nullement indiquée. Si le DDL n'est pas signalé syntaxiquement, il l'est plutôt sémantiquement : selon Rosier (1993 : 366), il est souvent identifiable en vertu d'une logique et d'une cohérence des actions. En d'autres termes, il apparaît en général dans des contextes où le lecteur pourrait s'attendre à ce que les paroles de quelqu'un soient reprises par le locuteur 1. Ainsi, dans l'exemple (13), l'identification du DDL est facilitée par le lien logique entre le

discours citant et le discours cité : le locuteur 1 évoque le sentiment de fatigue chez le locuteur 2, dont le discours portant sur la fatigue est ensuite rapporté.

La division entre le discours citant et le DDL ne se fait pas toujours selon les frontières des phrases : souvent le DDL est séparé du discours citant par une virgule. Au niveau de la phrase, on atteste dans ce cas certainement une hétérogénéité énonciative et attributive qui est néanmoins différente de celle du DIL. Rappelons que dans le DIL, c'est toujours le locuteur 1 qui est en charge du DR, de sorte que l'on renvoie par la troisième personne à celui dont les paroles sont transmises. Il n'en reste pas moins que les différents types de DR se trouvent fréquemment employés côte à côte. On peut même considérer qu'une séquence de discours indirect qui précède le DDL pourrait fonctionner comme une partie introductrice à celui-ci au même titre qu'un verbe qui dénote une activité langagière (Rosier 1993 : 367).

2.3.5 Ambiguïté des formes libres

Bien que les conventions stylistiques et littéraires nous aient habitués à reconnaître des DR dans un texte, la prise en conscience des formes libres du DR pose parfois des difficultés. Comme l'affirme Rosier (2008 : 55), l'identification du discours libre repose sur le contexte qui indique s'il est « plausible » ou non qu'un énoncé doive être attribué à un autre locuteur, alors que les formes rapportées (le DIR et le DDR) se manifestent par une distinction grammaticale entre le discours citant et le discours cité. Ainsi, les formes libres se caractérisent par une ambiguïté qui comprend plusieurs aspects.

Premièrement, puisqu'il s'appuie sur l'emploi de l'imparfait, le DIL tend à se confondre avec l'imparfait descriptif de la narration. L'imparfait, par sa valeur aspectuelle, exprime le temps continu ou la durée indéterminée et s'emploie généralement pour décrire le « fond de décor » dans le récit (Imbs 1960 : 90). De ce fait, il s'oppose au passé simple qui sert à évoquer les événements dans leur ponctualité temporelle (Imbs 1960 : 91, 92). Or, l'expression d'une durée indéfinie n'est pas la seule fonction de l'imparfait : Mellet souhaite montrer (2000 : 92–96) que si le DIL se sert de l'imparfait et d'autres formes en *-ait*, c'est parce que celles-ci marquent non seulement stylistiquement mais aussi linguistiquement le discours indirect. Il y aurait un double repérage énonciatif au cœur de l'imparfait qui le rendrait « bivocal » et applicable au DIL : alors que le passé simple reprend le point de vue du locuteur 1, l'imparfait, en revanche, renvoie à deux instances énonciatives, à celle du locuteur 1 et à celle du locuteur 2.

Grâce à sa nature polysémique, l'imparfait a souvent une fonction transitionnelle entre le récit et le discours rapporté (Mellet 2000 : 96). Le passage de l'imparfait de description à l'imparfait de DR se fait sans rupture caractéristique du passage de la narration au discours direct. Il n'affiche pas non plus de subordination syntaxique du DR à un locuteur 1 propre au DIR. Ainsi, selon Mellet (2000 : 96) le DIL rend la différence entre la voix du locuteur 1 et celle du locuteur 2 presque imperceptible et permet même une « cohabitation » de ces deux voix. De ce fait, le DIL représente une forme de polyphonie foncière : il n'introduit pas simplement plusieurs locuteurs au sein d'un discours mais le fait de sorte que ces deux locuteurs se superposent et restent partiellement indissociables.

Le DDL engendre un autre type d'ambiguïté, car il n'est pas toujours facile à distinguer du fil du discours, surtout quand tout le texte est au présent et des changements dans le temps verbal ne trahissent pas la représentation du discours d'autrui. Comme il se caractérise plutôt par l'absence de marques que par des signes propres, il peut passer inaperçu ou mettre le lecteur en doute. L'indétermination se manifeste surtout dans les cas où le récit s'interrompt par a un jugement ou un avis. Considérons l'exemple suivant :

(14) Ils avaient dîné ensemble. Il était parti en se dépêchant à cause de cette maudite réunion. Mais voyons, les gens ne sont pas si méchants. (Aragon, *Les beaux quartiers*, p. 227, exemple cité par Rosier 1993 : 367.)

La dernière phrase représente une opinion qu'il n'est pas possible d'attribuer à un locuteur particulier avec certitude. Dans la phrase qui la précède, l'expression « cette maudite réunion » renvoie plus ou moins au point de vue d'un locuteur 2 (le personnage auquel on réfère par 'il'), donc on pourrait présumer que la dernière phrase reprenne également les pensées (ou les paroles) de celui-ci. Mais il n'est pas exclu que la dernière phrase puisse être prononcée par le locuteur 1 (le narrateur), désireux de mettre en avant son opinion. Ainsi, l'attribution des constatations générales énoncées au temps présent à un locuteur précis est, dans un tel cas, souvent difficile.

2.4 Discours rapporté et genre de discours

Au contexte des *genres de discours*, le mot 'discours' revêt un sens plus vaste que dans le cas de discours rapporté, car les genres de discours peuvent être considérés, selon Adam (1999 : 84), comme des familles de textes qui sont liées à des formations sociales particulières. Dans chaque formation sociale, les objectifs de la communication et les autres spécificités aboutissent

à produire des textes avec des caractéristiques relativement stables (Adam 1999 : 84). Ainsi, selon Bakhtine (2000 : 83–84), les genres peuvent être envisagés comme des contextes de communication qui correspondent aux différentes activités humaines, englobant une énorme diversité de types, à partir d'échanges quotidiens jusqu'aux écrits scientifiques et littéraires. Comme le constate Rosier (2008 : 109), il y a une différence entre les manières dont on cite dans un texte scientifique et dont on rapporte les paroles ou les pensées d'un personnage dans un texte littéraire. En d'autres termes, les techniques et les fonctions de la représentation les mots d'autrui varient selon le genre de discours : les différents types de texte ne se servent pas des mêmes formes de DR ni pour les mêmes raisons. Dans ce qui suit, nous présenterons quelques caractéristiques du DR dans le discours littéraire et dans le discours scientifique.

2.4.1 Discours littéraire

Nous entendons ici par le terme *discours littéraire* l'ensemble des textes dont l'objectif est esthétique plutôt qu'utilitaire, parmi lesquels notre intérêt porte plus particulièrement sur ceux qui présentent une structure narrative. Pour élaborer notre conception d'un texte narratif, prenons comme point de départ la caractérisation que fait Adam (1999 : 82) en passant : un texte « à dominante narrative » est « composé de relations d'actions, d'évènements, de paroles et de pensées », alors que la répartition entre ces éléments produit les spécificités de chaque texte. Comme nous l'avons observé, dans le contexte des textes narratifs, on peut assimiler le locuteur du texte au *narrateur*. Le récit peut ainsi être considéré comme l'énoncé dont le narrateur est responsable, tandis que l'histoire se définira comme le contenu de cet énoncé et la narration comme l'acte de narrer (Genette 2007 : 13, 15).

En plus de faire entendre sa propre voix, le narrateur cède souvent la parole aux personnages, ce que Genette désigne (2007 : 172) par le terme *récit de paroles*. Par conséquent, dans les textes littéraires, le DR concerne surtout la distribution de la parole entre le narrateur et les personnages. Dans la narratologie de Genette, l'emphasis est, selon Rabatel (2008 : 384), sur l'effet de mimétisme dans la représentation du discours des personnages plutôt que sur l'examen des phénomènes linguistiques qui font partie du DR. Le mot 'mimétique', dont l'origine remonte à Platon, désigne un mode narratif dans lequel le narrateur raconte l'histoire à travers la parole des personnages, en s'opposant au mode 'diégétique' dans lequel le narrateur prend le récit à son propre compte (Rabatel 2008 : 383). Dans le récit de paroles, Genette (2007 : 174–176) distingue effectivement trois façons dont le narrateur peut rapporter le discours des personnages : le discours narrativisé, le discours transposé (formes du discours indirect) et le

discours rapporté (formes du discours direct). Ces trois façons représentent des degrés de mimésis dans le récit de paroles, la première étant la forme la moins mimétique et la dernière la plus mimétique.

Sur le plan narratif, on peut donc considérer que les types de DR constituent un continuum qui va du moins mimétique au plus mimétique. Le degré de la mimésis du DR dépend de la manière dont le narrateur transpose l'énoncé source. Pour préciser la typologie des degrés de mimésis de Genette, on peut considérer que les autres types de discours rapporté se situent entre la narration et le type de discours le plus mimétique selon l'ordre suivant : narration–DN–DIR–DIL–DDR–DDL (Marnette 2005 : 27 ; Rosier 2008 : 53 ; Rabatel 2008 : 417–418). Le degré de mimésis peut être également envisagé en termes de contrôle exercé par le narrateur sur le discours rapporté, la narration représentant un maximum de contrôle et le DDL un minimum de contrôle (Marnette 2005 : 26–27).

Genette remarque (2007 : 176) que « l'émancipation du roman moderne » peut être envisagée comme l'effacement du narrateur au profit du discours des personnages. Comme nous l'avons déjà signalé, le DIL joue un rôle important dans les romans de XIX^e siècle, tandis que les romans du XX^e siècle se caractérisent par l'usage du DDL. Par conséquent, la manière de représenter le discours des personnages a une importance considérable dans une œuvre littéraire, car les différentes formes produisent des effets différents au niveau artistique.

2.4.2 Discours scientifique

Pour donner une définition sommaire *discours scientifique* comme genre, adoptons celle de Rinck (2010 : 428) qui entend par ce terme le « discours produit dans le cadre de l'activité de recherche à des fins de construction et de diffusion du savoir ». Comme le notent López Muños, Marnette & Rosier (2005 : 17), la diffusion du savoir nécessite que les connaissances circulent dans des réseaux institutionnalisés. Cela implique que les textes scientifiques établissent des liens les uns entre les autres. En général, un chercheur n'exerce pas son métier dans le vide mais s'appuie au contraire sur d'autres études, l'actualisation de son propre espace discursif étant même, dans les textes scientifiques, la raison primordiale du locuteur citant d'avoir recours aux discours d'autrui (Swales 1990, cité par Tuomarla 2000 : 198). Malgré les différences importantes entre les disciplines scientifiques et la grande variété de types de textes scientifiques, les sciences humaines aussi bien que les sciences naturelles se caractérisent par la transmission de plusieurs voix à côté de celle de l'auteur (Fløttum 2003 : 113 ; Rosier 2008 : 111).

En ce qui concerne les fonctions d'avoir recours aux discours d'autres chercheurs dans le discours scientifique, elles sont nombreuses, comme le note Rosier (2008 : 112). On peut renvoyer à un autre auteur pour développer ses propres observations ou parce que cela est exigé par le contexte théorique. Les circonstances institutionnelles jouent également un rôle dans les motifs de citation ; en outre, la mise en place d'une terminologie présuppose que les concepts soient définis, souvent en référence à des ouvrages antérieurs. Les textes scientifiques évoquent d'autres auteurs aussi et surtout dans des objectifs argumentatifs. Dans cette perspective-là, il existe deux buts opposés : on peut faire allusion à autrui soit pour appuyer sa propre position en montrant que d'autres ont suivi le même raisonnement, soit pour prendre le contre-pied de tel auteur. (Rosier 2008 : 112–113.)

Les façons dont les voix d'autrui se manifestent dans un texte scientifique sont multiples : Fløttum en présente quatre (2003 : 116). D'abord, il y a la *référence*, qui, selon la définition de Piégay-Gros (1996 : 48), mentionne un autre texte sans le reproduire. D'après Fløttum (2003 : 116), deux types de références peuvent être distingués : d'abord, celles qui, en moyen d'une note, renvoient le lecteur à un autre endroit dans le texte, comme en bas de page ou à la fin du texte ; et deuxièmement, les références à l'intérieur du texte avec nom et date de publication entre parenthèses. Outre les références, il y a les formes du DR qui laissent la parole au locuteur cité (Fløttum 2003 : 116). Ainsi, le troisième type de renvoi est celui dans lequel le nom de l'auteur auquel le locuteur 1 fait référence est inséré syntaxiquement dans le fil du texte, souvent sous forme de DIR ('x constate que...'). Le quatrième groupe consiste en des citations directes. Rosier (2008 : 113–114) ajoute à ces quatre types le 'DDR avec 'que'' et les formules du type 'l'analyse selon X', qui ne font que mentionner le discours d'autrui. Un principe qui unit les pratiques de discours rapporté dans des textes scientifiques est que l'anonymat n'y est en général pas toléré (Tuomarla 2000 : 209).

La citation joue un rôle particulier dans les textes scientifiques qui se veulent transparents et exacts car elle marque la fidélité vis-à-vis du texte référé (Thompson 1996 : 512, Rosier 2008 : 114). En outre, la particularité de la citation par rapport à d'autres types de DR est qu'elle permet au locuteur citant de se référer à autrui tout en prenant ses distances par rapport au contenu de la citation (Tuomarla 2000 : 11, 78–79 ; Rosier 2008 : 84). Le locuteur citant signale alors au lecteur les mots qu'a utilisés le locuteur cité sans les assumer complètement, voire en les critiquant. D'autre part, en refusant de prendre à son propre compte une expression utilisée par un autre auteur, le locuteur citant peut aussi exprimer une « dette » vers celui-ci (Tuomarla 2000 : 214). Constatons enfin que la notation, une technique liée à la signalisation des références, est une pratique courante dans les textes scientifiques. Les notes

de bas de page ou situées à la fin du texte permettent à l'auteur de fournir des informations supplémentaires et des indications de source sans les insérer dans le texte principal (Tuomarila 2000 : 219–220).

2.5 Discours rapporté, intertextualité et polyphonie

Pour finir notre examen du concept de discours rapporté, rapprochons-le, dans une perspective plus élargie, de deux autres : l'*intertextualité* et la *polyphonie*. En ce qui concerne le terme 'intertextualité', ses composants dénotent l'idée d'un rapport entre plusieurs textes, comme le signale Gignaux (2005 : 7). Les manières dont les rapports intertextuels se manifestent sont nombreuses (Piégay-Gros 1996 : 8). Nous avons évoqué la citation et la référence qui sont des formes explicites de l'intertextualité, car elles rendent apparentes les relations entre les textes (Piégay-Gros 1996 : 45, 48). En revanche, les formes implicites de l'intertextualité, telles que l'allusion ou le plagiat, peuvent passer inaperçues pour le lecteur, car ils n'exhibent pas de marques visibles (Piégay-Gros 1996 : 45, 50, 52). En plus de ces « relations de coprésence », l'intertextualité peut apparaître sous forme de « pratiques de dérivation » qui constituent une deuxième grande catégorie de l'intertextualité (Piégay-Gros 1996 : 45). Les formes littéraires qui tombent dans ce groupe présupposent un texte original à partir duquel un nouveau texte est composé : en font ainsi partie la parodie, le pastiche et le travestissement burlesque (Piégay-Gros 1996 : 56–71).

Quant à la polyphonie, ce concept peut être défini, dans le contexte langagier, comme « l'actualisation de plusieurs voix dans un même texte » (Olsen 2002 : 2). Nølke, Fløttum & Norén constatent (2004 : 13) que cette notion surgit de plus en plus souvent dans les études qui traitent du langage, bien que la signification du terme varie selon l'usage. Olsen fait (2002 : 16) la distinction entre polyphonie linguistique et polyphonie littéraire, dont la première aurait la propriété de considérer les voix dans un texte selon un ordre hiérarchisé : le locuteur 1 serait considéré comme celui qui met en scène les autres voix en fonction de ses stratégies discursives. Le concept de polyphonie dans les études littéraires se caractériserait, en revanche, par l'ouverture à un dialogisme entre les voix, de sorte que leur hiérarchie n'est pas forcément fixe. Le DR, en mettant en scène plusieurs locuteurs et voix, est une forme de polyphonie « par excellence » (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 57) à laquelle s'intéressent les deux versants de l'étude de la polyphonie.

L'intertextualité et la polyphonie apparaissent, comme nous l'avons constaté, dans de multiples formes repérables dans les textes. Or, en plus de ces éléments visibles et concrets, on peut rattacher ces deux phénomènes au niveau constitutif du texte et du discours. Piégay-Gros (1996 : 7, 10–11) constate que l'intertextualité est en fait une propriété fondamentale de tout texte : dans l'esprit des écrits de Kristeva, on peut considérer que toute écriture se situe inévitablement dans un espace déjà habité et précédé d'autres textes. De même, la polyphonie et la pluralité de voix peuvent être abordées en termes de dialogisme constitutif du discours : tout discours dialogue avec un autre discours et nos mots sont toujours précédés par ceux des autres (Rosier 2008 : 1, 39–40 ; Rabatel 2008 : 363). La distinction entre les phénomènes concrets de surface et le niveau constitutif du discours est articulée par Authier-Revuz en termes d'hétérogénéité énonciative (1984). L'auteure (1984 : 98) entend par l'hétérogénéité montrée du discours les pratiques comme les guillemets ou l'ironie qui introduisent « de l'autre » au sein du discours. Ces formes visibles présupposent une hétérogénéité constitutive, notion par laquelle Authier-Revuz (1984 : 99) renvoie à l'idée que les intentions du sujet ne déterminent pas complètement ses paroles, de sorte que c'est même le « dehors » qui parle dans le discours d'un individu.

En avançant le concept de l'hétérogénéité constitutive du discours, Authier-Revuz (1984 : 100–102) se réfère au dialogisme bakhtinien ainsi qu'aux courants théoriques qui examinent la constitution du sujet et de la conscience, tels que la psychanalyse et les théories du discours de Foucault et d'Althusser. Bien que leur vision diffère sans doute de celle d'Authier-Revuz, Deleuze et Guattari semblent adhérer à une certaine conception de la polyphonie et de l'hétérogénéité constitutives du discours, mise en avant dans une section de *Mille plateaux* consacrée à la philosophie du langage. Dans le chapitre suivant, nous soulèverons d'abord les occurrences de DR, formes visibles d'hétérogénéité, et discuterons ensuite le rapport de ces deux niveaux d'hétérogénéité dans *Mille plateaux*.

3 Analyse du corpus

Dans cette partie de notre travail, nous repérerons et analyserons les formes du discours rapporté dans notre corpus. D'abord, nous analyserons le discours du personnage du professeur Challenger. Deuxièmement, nous examinerons les citations et les références à d'autres textes, c'est-à-dire les formes intertextuelles du DR, qui rapportent le texte au genre scientifique. Dans ces deux sections, nous nous concentrerons surtout sur les ambiguïtés dans la représentation du discours car, en rendant manifeste le caractère polyphonique du texte, elles semblent participer au questionnement philosophique portant sur le langage et le texte. En outre, nous porterons notre attention sur les manières dont le texte joue avec les frontières entre fiction et scientificité. Nous finirons par examiner les implications philosophiques des enjeux liés au discours rapporté tel qu'il s'affiche dans le corpus. Quant à la mise en avant des éléments étudiés dans les extraits, les soulignages et les caractères gras sont ajoutés par nous. Les italiques se trouvent, en principe, dans le texte d'origine. Les deux barres obliques (//) marquent les transitions d'un paragraphe à un autre.

3.1 Présentation du corpus

Commençons par jeter un regard sur le corpus et expliciter la structure énonciative du texte. Le chapitre de *Mille plateaux* qui fera l'objet de notre analyse s'intitule « 10000 av. j.-c. – La géologie de la morale (pour qui elle se prend, la terre ?) » et il est le troisième des quinze « plateaux ». La longueur de ce plateau est une quarantaine de pages. Comme dans chaque chapitre, une illustration est placée à la première page : ici, une photo en noir et blanc d'un homard avec la légende « *Double articulation* » (MP : 53). Comme nous l'avons mentionné, le chapitre se distingue des autres par sa structure qui consiste en une mise en abyme, le traitement théorique ayant pour cadre une histoire fictive.

3.1.1 Histoire du professeur Challenger

Le protagoniste de l'histoire est le professeur Challenger, personnage emprunté à une série de nouvelles et romans de science-fiction d'Arthur Conan Doyle. Ni le personnage ni ses aventures précédentes ne sont présentées en détail dans le plateau 3 de *Mille plateaux* : au début, le professeur est introduit comme « celui-là qui fit hurler la Terre avec une machine dolorifère,

dans les conditions décrites par Conan Doyle » (*MP* : 53). Par ces indications, une allusion est faite à la nouvelle *When The World Screamed* (1952b) qui raconte l'une des avancées scientifiques du professeur : il fore un trou exceptionnellement profond qui permet d'accéder aux strates intérieures de la Terre. Un autre intertexte important est le roman *The Lost World* (1952a) dans lequel le professeur Challenger et ses compagnons découvrent une région inconnue – un plateau – avec une flore et une faune qui datent des époques préhistoriques. Ces deux histoires se rapportent au fond théorique du chapitre, car les strates géologiques et le développement des espèces jouent un rôle significatif parmi les sujets abordés.

Après le renvoi à Conan Doyle pour introduire le personnage principal, la narration passe tout de suite au rapport d'une conférence imaginaire tenue par le protagoniste. Cette conférence constitue le contenu proprement dit du chapitre. Le discours du professeur est à quelques reprises interrompu par la description de ce qui se passe dans le public et de ce qui arrive au professeur au cours de son exposé. Après quelques pages de la conférence de Challenger, l'attention est tournée vers les auditeurs qui, « plutôt maussades », contestent l'exactitude des propos du professeur (*MP* : 57). Le narrateur révèle (*MP* : 57) que, en effet, le professeur n'est pas spécialiste des disciplines qu'il touche dans son exposé ; le professeur est « double, articulé deux fois » de sorte que l'on ne sait pas lequel des deux est présent. Il prétend même avoir lancé une discipline scientifique qu'il appelle de noms tels que « rhizomatique, strato-analyse, schizo-analyse, nomadologie » (*MP* : 57). Ces indications font écho aussi bien à la pensée « rhizomatique » et « schizo-analytique » de Deleuze et Guattari qu'au personnage du professeur tel qu'il est représenté dans l'œuvre de Conan Doyle. Dans les romans et nouvelles de ce dernier, Challenger est dépeint comme quelqu'un d'extrêmement désagréable, quoique brillant dans son métier. Le génie du professeur n'est pas reconnu par la communauté scientifique qui conteste son statut comme homme de science (voir p. ex Conan Doyle 1952a).

Plus loin, on signale que pour « retenir les derniers auditeurs » (*MP* : 61), une polémique entre quelques savants (réels) en sciences naturelles du XIX^e siècle est imaginée et présentée par Challenger sous la forme d'un théâtre de marionnettes. Les détails de ce spectacle ne sont pas racontés, seul le dialogue imaginaire. La scène de théâtre finie, on revient au discours du professeur. L'exposé est de nouveau interrompu pour rendre compte des changements dans le public : peu à peu, les auditeurs abandonnent le lieu de la conférence (*MP* : 74). On constate que la plupart d'entre eux partis, « d'abord les martinettistes de la double articulation, puis les hjelmsleviens du contenu et de l'expression, et les biologistes de protéines et d'acides nucléiques », les seuls restants sont des mathématiciens, parce qu'ils sont « habitués à d'autres folies » (*MP* : 74). Ces derniers sont accompagnés d'astrologues et archéologues et

de « personnes éparées » (MP : 74). Le professeur, lui, subit des transformations : sa voix devient « plus rauque », étant « parfois traversée d'une toux de singe » (MP : 74).

Le personnage principal continue son exposé sans s'arrêter bien qu'il ne reste personne dans le public ; sa voix change « de plus en plus, son apparence aussi » ; il y a « quelque chose d'animal en lui » depuis que sa conférence traite de l'homme (MP : 83–84). Vers la fin de l'histoire, les changements dans son corps et dans sa voix atteignent une mesure plus grave. Il semble prendre l'apparence d'un homard : « Ses mains devenaient des pinces allongées, qui ne pouvaient plus rien prendre et désignaient encore quelque chose vaguement. » (MP : 92.) Qui plus est, la matière dont est fait sa « double tête » se transforme et devient tantôt plus épaisse, tantôt plus fluide (MP : 92). Les auditeurs reviennent, mais eux aussi sont devenus « des ombres ou des rôdeurs » (MP : 92). Le récit et le chapitre se terminent par la description d'une scène de désarroi. On constate que le « masque double articulé » de Challenger « s'était défait » (MP : 93), sa figure ayant changé d'une manière définitive. Il déclare qu'il part pour « le monde mystérieux » et emporte la Terre avec lui, ces déclarations s'accompagnant d'autres encore plus obscures (MP : 93). Il n'est pas surprenant que personne n'essaie de retenir Challenger qui se précipite « vers le *plan de consistance* » (MP : 93).

Entre ces fragments narratifs dont la longueur ne dépasse pas une page, il y a de longs passages qui représentent l'exposé du professeur (ou ainsi paraît-il) et ne font aucune allusion à ce qui se passe dans la conférence fictive. Constatons toutefois que ce que nous appelons les fragments narratifs ne constitue pas un arrière-plan solide mais revêt plutôt un caractère fragmentaire et elliptique. La manière de raconter les événements n'est pas très précise. Elle se caractérise par un constant jeu sur les termes philosophiques qui sont insérés dans des contextes où on leur attribue un sens concret. Pour n'en donner qu'un exemple, le 'plan de consistance' que nous venons d'évoquer et qui est dans la scène finale de l'histoire désigné comme le lieu vers lequel le professeur part, est un concept abstrait dans l'ontologie de Deleuze et Guattari.

3.1.2 Questions théoriques abordées dans le texte

Le texte se construit donc sur une alternance entre de courts passages narratifs qui rendent compte des événements fictifs autour de la conférence et des passages plus longs du discours scientifique qui est prononcé par le protagoniste. La conférence fictive traverse des disciplines scientifiques variées, alors que l'arrière-plan philosophique consiste dans la description de ce que les auteurs appellent la *stratification*. Comme le constate Brassier (2018 : 263), tout en étant un accomplissement remarquable, cette théorie de la formation des strates est parmi les

parties les plus déroutantes de *Mille plateaux* ; nous n'en pourrions présenter que les idées centrales. Comme nous l'avons constaté, la pensée de Deleuze et Guattari n'adhère pas à une philosophie traditionnelle des essences. En revanche, les auteurs s'efforcent à penser à des choses en tant qu'agencements qui, composés d'éléments hétérogènes, affichent des tendances vers le changement et vers la stabilité (Adkins 2015 : 14). Dans cette optique-là, les phénomènes de stratification, qui consistent à « former des matières, à emprisonner des intensités ou à fixer des singularités dans des systèmes de résonance et de redondance » (*MP* : 54), correspondent à la tendance vers la stabilité, la structure et l'organisation.

Le lexique que Deleuze et Guattari appliquent pour rendre compte de la formation des strates est adopté de la linguistique. D'abord, ils empruntent à Hjelmslev les notions de *matière*, *contenu*, *expression*, *forme* et *substance* dont le linguiste a, comme ils le constatent (*MP* : 58), établi une grille pour rendre compte des strates dans le langage. Or, si Hjelmslev désigne par le terme de matière une masse informe de pensée dont les différentes langues configurent le sens, Deleuze et Guattari l'emploient pour désigner la matière au sens général (Bogue 2018 : 48–49). Ainsi, ils transforment le schéma sémiologique de Hjelmslev en ontologie (Bogue 2018 : 49). La Terre est traversée de cette matière informe qui, n'étant pas fixe et immobile, a des propriétés d'auto-organisation et d'autodifférenciation, c'est-à-dire de stratification (*MP* : 54 ; Bogue 2018 : 49).

Un autre apport d'une théorie linguistique est fait pour rendre compte des processus de formation des strates. La stratification passe par une *double articulation*, terme provenant de Martinet, chez qui il désigne la distinction entre morphèmes, unités signifiantes les plus petites, et phonèmes, qui sont les unités les plus petites qui permettent de différencier des significations sans avoir de signification en soi (Bogue 2018 : 48). Deleuze et Guattari appliquent cette notion pour illustrer la composition des strates en général, la première articulation correspondant à la constitution du contenu et la seconde, à la constitution de l'expression (*MP* : 54, 58). Dans le schéma complexe que bâtissent Deleuze et Guattari, le contenu et l'expression ont tous les deux une forme et une substance, et les différents processus qui organisent la matière en strates sont désignés par des termes comme codage et décodage ou territorialisation et déterritorialisation.

L'exemple le plus simple que fournissent Deleuze et Guattari (*MP* : 55) de la stratification est la formation des roches sédimentaires. La stratification ne concerne pourtant pas seulement la formation des strates géologiques : comme le remarque Bogue (2018 : 47), le choix du terme est significatif car il renvoie déjà dans son sens général non seulement à un phénomène géologique mais aussi à l'organisation d'une structure sociale hiérarchique. Deleuze et Guattari distinguent en effet trois types de stratification : physique, organique et

alloplastique, ou humaine. Leur tâche est de démontrer que des phénomènes aussi différents que la prise de forme de la matière inorganique, l'évolution des espèces ou le langage humain peuvent être décrits en s'appuyant sur les mêmes concepts. Selon les termes de Bogue (2018 : 57, 59), la double articulation est un phénomène qui couvre toute organisation de matière sur tous les niveaux, de sorte que l'humain n'est qu'un produit des processus de stratification. Le terme 'alloplastique' que Deleuze et Guattari emploient au lieu de 'humain' réfère au fait que le propre de l'homme est de pouvoir entraîner des modifications sur les autres strates (en grec, *allos* = autre) (Bogue 2018 : 57).

Le titre du plateau, « 10000 av. j.-c. – La géologie de la morale (pour qui elle se prend, la terre ?) » peut être rapproché de ces considérations concernant la strate alloplastique. D'abord, l'idée d'une « géologie de la morale » fait allusion à la *Généalogie de la morale*, critique d'une moralité conventionnelle par Nietzsche ; dans l'optique de Deleuze et Guattari, les normes morales pourraient être envisagées comme une sorte de stratification du comportement (Adkins 2015 : 56–57 ; Bogue 2018 : 46). En ce qui concerne la question entre parenthèses, « pour qui elle se prend, la Terre ? », elle doit être mise en rapport avec la question « pour qui il se prend, l'homme ? », posée plus loin dans le texte (*MP* : 82). Si le titre manifeste l'attitude arrogante de l'homme envers la Terre (dont la machine du professeur Challenger qui « fait hurler la Terre », décrite dans la nouvelle de Conan Doyle, est un excellent exemple), le but du plateau semble justement être de « mettre l'homme à sa place », comme le suggère Bogue (2018 : 46).

3.1.3 Structure énonciative

Comme nous avons déjà pu le constater, la structure énonciative du corpus est complexe : au sein d'un texte philosophique est inséré un récit fictif qui met en scène des personnages imaginaires auxquels on prête la parole. Outre de la représentation du discours des personnages fictifs, le texte fait référence à d'autres textes en rapportant le discours d'autres locuteurs réels. Ainsi, le texte comprend deux plans sur lesquels le discours d'autrui est rapporté : 1) le cadre du récit et 2) le cadre du texte en tant qu'il fait partie d'un ouvrage philosophique. Pour élucider les différents niveaux du discours, revenons à la distinction proposée par Ducrot (1984) entre les trois facettes du sujet parlant : le sujet empirique, le locuteur premier et les locuteurs seconds. En analysant les formes du DR dans le cadre du récit, nous emploierons le terme 'narrateur' pour désigner le locuteur 1 qui rapporte le discours du professeur Challenger. En parlant des citations d'autres textes, nous appliquerons plutôt les termes 'locuteur 1' et 'locuteur

2' ou 'locuteur citant' et 'locuteur cité', car, en brisant le cadre du récit, les références aux autres textes ne peuvent pas être attribuées au narrateur ou au protagoniste avec certitude. Cette structure complexe sera élucidée au cours de notre analyse.

En ce qui concerne la voix du narrateur, il n'est pas évident que l'on puisse la distinguer de la voix des auteurs qui est celle que l'on entend, en principe, dans les autres parties du livre. Il nous semble pourtant plus adéquat de parler d'un narrateur dans le contexte d'une structure narrative que d'avancer l'idée que ce seraient les auteurs qui rapportent le discours d'un personnage fictif et qui racontent les événements fictifs du récit. Notons enfin que, en parlant de la voix des auteurs, nous ne voulons pas confondre le sujet empirique (ou les sujets empiriques) et l'être du discours : nous employons ce terme pour distinguer le cadre fictif et le cadre du livre en tant qu'ouvrage écrit par Deleuze et Guattari.

3.2 Discours du professeur Challenger

Dans cette section, il s'agira d'analyser les formes du DR employées dans la représentation du discours du professeur Challenger. Nous verrons qu'en majeure partie, les formes appliquées sont le DIL et le DDL qui provoquent des ambiguïtés concernant l'attribution du discours. Par conséquent, il est souvent difficile de savoir si le discours doit être imputé au protagoniste ou au narrateur. Ces équivoques seront discutées vers la fin de la section.

3.2.1 Formes du discours rapporté

Nous avons évoqué plus haut l'idée que les formes du DR s'organisent selon un continuum qui va du moins mimétique vers le plus mimétique, ou d'un maximum de contrôle exercé par le narrateur vers un minimum de contrôle. Nous appliquerons cette idée à notre texte pour examiner les variations dans la maîtrise du narrateur sur le discours en procédant du moins mimétique (discours narrativisé) au plus mimétique (discours direct libre). Examinons le début du texte dans lequel des séquences de discours narrativisé (DN), de discours indirect rapporté (DIR) et de discours indirect libre (DIL), soulignées par nous, s'enchaînent :

(15) Le professeur Challenger, celui-là qui fit hurler la Terre avec une machine dolorifère, dans les conditions décrites par Conan Doyle, ayant mélangé plusieurs manuels de géologie et de biologie suivant son humeur simiesque, fit une conférence. Il expliqua que la Terre – la Déterritorialisée, la Glaciaire, la Molécule géante – était un corps sans organes. Ce corps sans organes était traversé de matières instables non formées, de flux en tous sens, d'intensités libres ou de singularités nomades, de particules folles ou transitoires. (MP : 53.)

Dans le continuum, le DN représente le plus grand contrôle : il ne laisse pas la parole à un locuteur 2 mais se contente de mentionner un acte de discours. Comme nous l'avons constaté dans le chapitre 2, le DN est souvent employé pour introduire ou clore des séquences de DR. Ainsi, dans cet exemple, le narrateur signale qu'une conférence a eu lieu (« Le professeur Challenger [...] fit une conférence ») avant de la rapporter par le moyen d'autres formes de DR. Autrement dit, l'acte de parole est évoqué sans que le discours cité soit présenté tout de suite.

La place suivante dans le continuum est occupée par le DIR, dans lequel le narrateur transmet le discours du locuteur 2 (le protagoniste) en l'incorporant dans son propre discours. Rappelons que le DIR se définit comme forme de DR qui comporte une partie introductrice, nommé *inquit*, et qui est insérée dans le discours citant de sorte que la personne, le temps et la deixis s'y conforment. La deuxième phrase correspond à ces caractéristiques : la proposition principale (« Il expliqua que ») joue le rôle de l'*inquit* et la proposition subordonnée celui de l'énoncé représenté. L'imparfait du verbe 'être' (« était ») dans l'énoncé représenté est conforme au passé simple (« expliqua ») de l'*inquit*. Dans notre texte, tout comme les passages de DN, les séquences de DIR servent surtout à introduire le discours du professeur et faciliter l'interprétation du DIL et du DDL. Cette fonction est occupée par la séquence de DIR dans l'exemple (15), suivie d'une séquence de DIL : « Ce corps sans organes était traversé de matières instables non formées [...] » (MP : 53–54). Le passage du DIR au DIL s'établit sémantiquement (on parle du corps sans organes dans les deux phrases) et syntaxiquement, car l'imparfait marque l'incorporation de l'énoncé représenté au discours citant.

En plus du début du texte, le DN et le DIR sont surtout utilisés dans les transitions entre les passages narratifs et des passages qui rapportent le discours du protagoniste. Le DIR est quelquefois utilisé également pour rappeler au lecteur qu'il s'agit du discours du professeur. Dans l'exemple suivant, le discours du professeur au DDL est interrompu par la remarque qui ouvre l'extrait :

(16) Challenger assurait qu'il venait de faire une longue digression, mais que rien ne pouvait distinguer le digressif et le non-digressif. Il s'agissait de tirer plusieurs conclusions concernant cette unité et cette diversité d'une même strate, soit la strate organique. (MP : 65.)

La concordance du temps (« assurait » et « venait »), la troisième personne dans l'énoncé représenté (« il ») et la présence d'un *inquit* (« Challenger assurait que ») permettent d'identifier le DIR. La séquence de DIR sert aussi à introduire le DIL qui est repris dès la phrase suivante, dans laquelle l'imparfait (« s'agissait ») est conforme au temps du DIR.

Dans l'exemple suivant, la fonction de la séquence de DIR est la même : elle est introduite au milieu de la représentation de l'exposé du professeur au DDL pour attribuer plus

explicitement le discours au protagoniste. Or, la forme du DR se distingue du cas précédent : il s'agit d'un DR avec incise mélangeant des types de DR :

(17) Il fallait aller vite, disait Challenger, c'est maintenant la ligne du temps qui nous presse sur ce troisième type de strate. Nous avons donc une nouvelle organisation contenu-expression, chacun ayant formes et substances : contenu technologique-expression symbolique ou sémiotique. (MP : 82.)

Au lieu d'une proposition principale suivie d'une subordonnée complétive, l'*inquit* consiste en une incise, c'est-à-dire d'une proposition insérée avec l'inversion du sujet-verbe (« disait Challenger »). Nous avons évoqué plus haut la remarque de Rosier (2008 : 68) concernant le temps verbal de l'incise d'une narration au passé : l'incise est souvent à l'imparfait pour des raisons d'uniformité temporelle. Or, même si la phrase s'ouvre par un passage au discours indirect, le temps verbal (« Il fallait ») désignant l'incorporation au discours citant, la deuxième partie de la phrase est au discours direct rapporté (DDR). Le DDR se définit, comme nous l'avons expliqué, par la présence de l'*inquit* et la représentation de l'énoncé source tel quel. Cela veut dire que le centre déictique dans le discours cité est celui du locuteur 2 : ni la première personne, ni le temps verbal, ni les expressions déictiques ne sont transposés pour se conformer au discours citant. Ainsi, dans la partie qui suit l'incise, le temps présent (« c'est », « presse »), la personne (« nous ») et l'expression déictique (« maintenant ») sont gardés sous leur forme originale. Ce changement au milieu d'une phrase ne frappe pourtant pas les yeux. Comme nous l'avons remarqué, les différentes formes du DR se présentent souvent côte à côte et forment des types hybrides.

Après la séquence de DIR et de DDR (la partie soulignée dans l'exemple (17)), on passe à la transmission de l'exposé du protagoniste au discours direct libre (DDL). Le DDL se définit par la transmission de l'énoncé source tel quel, sans transposition des éléments déictiques ni *inquit* : ainsi, le temps présent (« avons ») et la première personne (« nous ») sont conformes à ceux dans la séquence de DDR. Suivant l'ordre du continuum, on passe donc du DIR au DDR et du DDR au DDL qui représente la forme d'une extrême liberté dans le continuum. Tout comme les fragments de DIR qui peuvent introduire des fragments de DIL, le DDR peut donc servir d'indice au DDL.

Dans le corpus, le DDR n'est pas très fréquemment utilisé dans le cadre du récit, à l'exception de la section dans laquelle la scène de théâtre des marionnettes est rapportée. Nous discuterons cette section plus en détail dans le contexte des rapports intertextuels, car elle représente une manière importante dont le texte joue avec le cadre fictif et les liens intertextuels.

Un autre exemple de DDR (souligné dans l'extrait ci-dessus) se trouve vers la fin du chapitre. Le pronom 'il' du discours citant fait référence au protagoniste :

(18) Il chuchotait encore : c'est par la débandade que les choses progressent, et que les singes prolifèrent. La panique, c'est la création. (MP : 93.)

La présence d'un *inquit* (« Il chuchotait encore ») et la transmission de l'énoncé source tel quel sans ajustement des temps verbaux (« c'est », « progressent », « prolifèrent ») permettent d'identifier le type de DR. La séquence de DDR sert à introduire un fragment de discours direct libre (DDL) dans la phrase suivante, le temps présent du verbe (« c'est ») dans la deuxième phrase étant conforme à la phrase précédente. En outre, un lien sémantique entre les phrases permet de reconnaître la voix du protagoniste dans la phrase au DDL.

Notons en passant que, comme le texte est constitué en majeure partie de l'exposé du protagoniste, les autres personnages n'occupent pas de rôle important dans l'histoire. On mentionne les auditeurs qui contestent l'exposé du professeur et désertent la salle de conférence. Leurs avis sur le discours du professeur sont évoqués en DN :

(19) Les auditeurs, plutôt maussades, dénonçaient beaucoup de choses mal comprises, beaucoup de contresens et même de malversations dans l'exposé du professeur, malgré les autorités dont celui-ci se réclamait en les appelant ses « amis ». (MP : 57.)

Le mot « amis » entre guillemets est un îlot textuel qui semble transmettre l'expression utilisée par le protagoniste sans que le narrateur veuille la prendre à son compte. On ne prête pas la parole à l'audience, sauf vers la fin quand, Challenger changeant d'apparence, on entend un commentaire d'un auditeur au DDR :

(20) Les auditeurs étaient revenus, mais des ombres ou des rôdeurs. « Vous avez entendu ? c'est la voix d'un animal ». (MP : 92.)

Cette observation imputée à l'un des auditeurs permet un changement momentané de perspective : au lieu de la voix du narrateur ou du protagoniste, on entend celle d'un tiers.

Nous pouvons donc conclure que divers types de DR sont employés dans le texte pour rapporter le discours du protagoniste et parfois celui d'autres personnages. Les différentes formes du DR s'enchaînent en principe selon leur ordre dans le continuum qui représente la degré de mimésis : on avance du moins mimétique (DN) vers le plus mimétique (DDL). DN, DIR et DDR facilitent l'identification du responsable du discours en affichant le rôle du narrateur comme médiateur du discours. Ainsi, la conférence fictive du professeur, représentée pour la plupart au DIL et au DDL, est à quelques reprises interrompue par l'emploi d'un type

de DR qui rappelle que c'est lui qui parle. Dans les sous-chapitres qui suivent, il s'agira d'examiner la représentation du discours du protagoniste au DIL et DDL qui, quoique quelquefois interrompus par des séquences de DR d'un autre type ou des passages plutôt narratifs, sont les formes du DR qui dominent largement dans le texte. En analysant les autres formes du DR, nous avons eu recours à des signes qui se rapportent aux traits formels. En revanche, l'identification du DIL et du DDL repose dans une grande mesure sur la prise en compte des indices sémantico-logiques.

3.2.2 Signalisation du DIL

Nous avons observé dans le chapitre 2 de notre étude que le DIL est identifiable grâce à de différents types de signes, parmi lesquels on peut d'abord distinguer les signes externes et internes. Les signes externes d'ouverture et de clôture sont ceux qui entourent les séquences de DIL en facilitant l'interprétation ; les marques internes sont celles qui relèvent des propriétés des séquences de DIL. Les marques externes qui figurent dans le corpus sont des indications explicites concernant l'acte de parole et des fragments d'autres types de DR qui précèdent ou succèdent aux fragments de DIL. De plus, le discours du protagoniste, représenté au DIL, fait quelquefois référence à la situation d'énonciation, et c'est alors à partir du contenu sémantique des séquences de DIL que nous pourrions les identifier.

En analysant les types de DR dans le sous-chapitre précédent, nous avons observé que les formes du DR s'enchaînent souvent de façon que l'on passe du DIR au DIL. Ainsi, le DIR sert d'indice pour le DIL : il y a un lien sémantique entre les deux séquences, l'imparfait du DIL reflétant l'incorporation de l'énoncé représenté au discours citant. Dans le texte de Deleuze et Guattari, la marque de DIL la plus importante est en effet l'emploi de l'imparfait (et plus-que-parfait et conditionnel), qui reflète le temps passé de la narration et qui, en l'absence des pronoms de la troisième personne, en est souvent le seul indice. Parmi les signes internes, on comptera en outre les effets d'une modalité décalée, et les autres éléments qui discordent avec la narration, nommés expressions à sens montré, discordancielles de l'énonciation ou démarcateurs amont.

Prenons un exemple d'un signe d'ouverture. Voici un extrait tiré de la deuxième page du chapitre qui englobe une multiplicité de types de DR (DR avec infinitif, DIL, et DDR) :

(21) Challenger citait une phrase qu'il affirmait avoir trouvée dans un manuel de géologie, et qu'il fallait apprendre par cœur parce qu'on ne pourrait la comprendre que plus tard : « Une surface de stratification est un plan de consistance plus compact entre deux couches. » Les

couches, c'étaient les strates elles-mêmes. Elles allaient par deux au moins, l'une servant de *substrate* à l'autre. (MP : 54.)

Nous soulignons les séquences de DIL. Bien que les formes du DR ne se définissent pas principalement à partir de leurs propriétés syntaxiques, examinons d'abord la structure syntaxique de la première phrase. La première phrase se compose d'une proposition principale et de deux subordonnées relatives qui se rapportent au syntagme nominal 'une phrase'. Dans la première proposition subordonnée, il s'agit du DR avec infinitif : « il affirmait avoir trouvée ». La deuxième subordonnée de la première phrase, soulignée par nous, représente la parole du professeur au DIL. Le temps du verbe, l'imparfait, marque le discours indirect, mais c'est le fait que la proposition subordonnée est relative et non pas complétive qui permet de reconnaître le type de discours : DIL et non pas DIR. À cause de la modalité décalée de la subordonnée, elle ne semble pas non plus représenter un commentaire du narrateur. La manière dont les verbes modaux 'falloir' et 'pouvoir' sont utilisés dans la phrase la rend peu compatible avec ce que l'on pourrait imaginer comme le discours du narrateur. Le signe d'ouverture qui annonce le passage au DIL dans ce cas est l'indication explicite que Challenger cite une phrase, c'est-à-dire la présence d'un verbe qui connote une activité verbale.

La séquence de DDR (la citation) qui suit le passage de DIL que nous venons d'examiner, indiquée par un deux-points et des guillemets, facilite également l'identification des passages de DIL. Nous l'avons déjà constaté : les fragments de DR fonctionnent souvent comme indices pour l'identification d'autres formes de DR. Les deux phrases suivantes (« Les couches, c'étaient les strates elles-mêmes... ») poursuivent le fil de pensée de la citation ; un lien sémantique rattache donc ces phrases à la citation. Ainsi peut-on faire l'interprétation que les deux dernières phrases transmettent le discours du professeur au DIL, qui est signalé par le retour à l'imparfait (« étaient », « allaient »).

Parmi les marques de clôture, Vuillaume compte l'indication explicite que le passage précédent est une représentation de la parole ou de la pensée de quelqu'un. Ainsi, l'extrait que nous venons d'examiner fonctionne aussi comme signe de clôture pour la séquence de DIL qui le précède. Avant l'indication explicite que Challenger parle (« Challenger citait une phrase... »), il y a un passage (souligné par nous dans l'exemple suivant) dans lequel on réfère aux phénomènes dont traite la conférence du protagoniste en employant l'imparfait :

(22) Les strates étaient des jugements de Dieu, la stratification générale était le système entier du jugement de Dieu (mais la terre, ou le corps sans organes, ne cessait de se dérober au jugement, de fuir et de se destratifier, de se décoder, de se déterritorialiser). // Challenger citait une phrase qu'il affirmait avoir trouvée dans un manuel de géologie, et qu'il fallait apprendre par cœur parce qu'on ne pourrait la comprendre que plus tard : « Une surface de stratification

est un plan de consistance plus compact entre deux couches. » Les couches, c'étaient les strates elles-mêmes. Elles allaient par deux au moins, l'une servant de *substrate* à l'autre. (MP : 54.)

Il est certes signalé explicitement au début du chapitre que c'est Challenger qui tient le discours, mais ici on est déjà assez loin des indices contextuels – l'imparfait est le seul signe de DIL. Sans le signe de clôture qui suit, il ne serait pas évident que l'imparfait de ce passage-là marque le DIL. Bien que l'indication concernant la citation ne porte explicitement que sur la suite du discours, on peut y lire un renseignement implicite que le passage qui précède fait également partie du discours de Challenger.

Considérons les autres signes qui permettent d'identifier le DIL. Les renvois à la situation d'énonciation et les discordanciels d'énonciation, qui ne font pas partie du contenu propositionnel de l'énoncé, renforcent l'impression que le discours est à attribuer au protagoniste. Voici un extrait de la partie dans laquelle les propriétés de la double articulation sont discutées :

(23) Pour le moment on pouvait seulement dire que, à chaque articulation, correspondait un type de segmentarité ou de multiplicité : l'un, souple, plutôt moléculaire et seulement ordonné ; l'autre, plus dur, molaire et organisé. En effet, bien que la première articulation ne manquât pas d'interactions systématiques, c'était au niveau de la seconde surtout que se produisaient des phénomènes de centrage, unification, totalisation, intégration, hiérarchisation, finalisation, qui formaient un surcodage. (MP : 55.)

Tout l'extrait étant au DIL, nous nous contentons de mettre en valeur les indices en soulignant. Les verbes à l'imparfait (« pouvait », « correspondait », « était », « se produisait », « formaient ») expriment déjà la possibilité que l'extrait représente une séquence de DIL. Cette interprétation est confirmée par la présence d'autres indices. La première phrase commence par la remarque « Pour le moment on pouvait seulement dire... ». Cette remarque laisse entendre la voix de quelqu'un qui est en train de tenir un discours en commentant ce discours même – ainsi, elle n'appartient pas au même plan que le contenu de ce qui est dit. De ce fait, elle sert à assurer au lecteur qu'il s'agit de la représentation du discours de quelqu'un et non pas de la narration à l'imparfait. La même fonction est occupée par l'expression « En effet » au début de la deuxième phrase. Elle ressemble à une expression à sens montré qui ne fait pas partie du contenu propositionnel de l'énoncé et fonctionne ainsi comme indices de DIL.

Dans l'extrait suivant, on a également recours à une expression métatextuelle qui ne fait pas partie du contenu de l'énoncé représenté :

(24) On allait d'abord se demander ce qui variait et ce qui ne variait pas dans une strate donnée. Qu'est-ce qui faisait l'unité, la diversité d'une strate ? (MP : 60.)

L'affirmation que l'on « allait se demander » telle chose fait une allusion explicite à la tâche du professeur qui est d'expliquer et de définir les phénomènes en question. Ainsi souligne-t-elle l'acte de parole : le professeur ne se contente pas de donner simplement la définition de la parastrate. La deuxième phrase qui poursuit le questionnement (rhétorique) lancé dans la première phrase introduit également un décalage modal : la forme de la phrase est interrogative. En discordance avec ce que serait la modalité naturelle de la narration, ce signe interne de DIL trahit une voix autre que celle du narrateur. Pour donner un autre exemple, dans l'extrait suivant, les idées sont présentées suivant une structure rhétorique de question-réponse :

(25) Oui, il fallait toujours penser en termes de meutes et de multiplicités : si un code prenait ou non, c'est bien parce que l'individu codé faisait partie d'une population, « celle qui habite un tube à essai, une flaque d'eau ou un intestin de mammifère ». Mais qu'est-ce que signifiait changement dans un code, ou modification d'un code, variation de parastrate, d'où provenaient éventuellement de nouvelles formes et de nouveaux milieux associés ? Eh bien, le changement lui-même ne venait évidemment pas d'un passage entre formes préétablies, c'est-à-dire d'une traduction d'un code dans un autre. (MP : 69.)

Les expressions « oui », « eh bien » et « évidemment » ainsi que la phrase interrogative au milieu du passage ne font pas partie du contenu propositionnel du discours mais constituent un cadre rhétorique qui laisse entendre la voix de celui qui parle. Le verbe 'falloir', en tant que verbe modal, fait également partie des éléments qui selon Rosier peuvent effectuer un décalage modal.

Prenons un dernier exemple de signes de DIL. L'extrait suivant compte également deux verbes modaux, 'devoir' et 'falloir' :

(26) Mais les substrates ne devaient certes pas être considérés comme de simples substrats : notamment elles n'avaient pas une organisation moins complexe ou inférieure, et il fallait se garder de tout évolutionnisme cosmique ridicule. (MP : 65.)

De plus, l'emploi de l'adjectif « ridicule » met en avant le point de vue du professeur en représentant une attitude subjective. L'expression « certes » souligne également l'attitude du professeur envers le contenu du discours au lieu d'en faire partie. Ainsi, les divers éléments, qui ne participent pas au contenu propositionnel du discours mais représentent soit un niveau métatextuel en commentant le discours, soit une certaine attitude du protagoniste envers ce qu'il dit, soit un décalage modal, permettent d'identifier le DIL.

3.2.3 Ambiguïtés liées au DIL

Comme nous l'avons constaté dans le chapitre précédent, l'ambiguïté propre au DIL résulte surtout du fait que l'indice le plus saillant de cette forme est l'emploi de l'imparfait. Or, la seule

présence de l'imparfait ne permet pas de conclure qu'un passage doit être interprété comme du DIL, car l'imparfait peut aussi être utilisé dans un récit pour décrire un milieu ou pour rapporter des actions récurrentes ou d'une durée indéterminée. L'identification de ce type de DR repose ainsi sur la prise en compte d'autres indices internes et du contexte. Plus les éléments qui laissent paraître la voix du personnage (repérés dans la section précédente) sont fréquents, plus il est facile d'identifier le DIL.

Or, souvent les séquences de DIL dans le chapitre éveillent des doutes. Le début du texte surtout est problématique à l'égard du sens de l'imparfait. Reprenons-le pour examiner la manière dont le DIL s'y manifeste :

(27) Le professeur Challenger [...] fit une conférence. Il expliqua que la Terre – la Déterritorialisée, la Glaciaire, la Molécule géante – était un corps sans organes. Ce corps sans organes était traversé de matières instables non formées, de flux en tous sens, d'intensités libres ou de singularités nomades, de particules folles ou transitoires. Mais là n'était pas la question pour le moment. Car, en même temps, se produisait sur la terre un phénomène très important, inévitable, bénéfique à certains égards, regrettable à beaucoup d'autres : la stratification. Les strates étaient des Couches, des Ceintures. Elles consistaient à former des matières, à emprisonner des intensités ou à fixer des singularités dans des systèmes de résonance et de redondance, à constituer des molécules plus ou moins grandes sur le corps de la terre, et à faire entrer ces molécules dans des ensembles molaires. (MP : 53–54).

Nous soulignons les indices du DIL. L'omission ([...]) est faite par nous. Considérons d'abord les traits qui favorisent l'interprétation que le texte, à partir de la troisième phrase (« Ce corps sans organes était traversé... »), représente une séquence de DIL. Nous avons déjà examiné l'enchaînement du DIR (« Il expliqua que la Terre [...] était un corps sans organes ») et le DIL qui suit (« Ce corps sans organes était traversé [...] ») : il y a une continuité au niveau du contenu du discours et les verbes à l'imparfait se conforment au temps verbal du DIR. Dans les phrases qui suivent, les verbes sont toujours à l'imparfait (« était », « n'était pas », « se produisaient », « étaient », etc.) : ainsi, la marque de DIL la plus importante, la transposition des temps verbaux, est mise en place tout au long du passage. En outre, la phrase « Mais là n'était pas la question pour le moment » met en avant l'acte de discours en renvoyant à la situation d'énonciation, ce qui paraît rattacher l'énoncé à un personnage.

Rien ne permet pourtant de savoir avec certitude si la suite du texte, à partir de la troisième phrase (« Ce corps sans organes était traversé... ») représente le discours du professeur ou celui du narrateur. D'abord, le passage ne comporte pas, en plus du renvoi à la situation d'énonciation que nous venons d'évoquer, d'autres signes de DIL dont nous avons examiné des exemples plus haut et qui permettraient d'attribuer le discours clairement à un certain locuteur. Mais ce qui trouble la lecture davantage, c'est le manque d'indices contextuels.

Dans un texte nettement fictif on favoriserait peut-être l'identification de l'imparfait comme signe de DIL, mais ici le problème que pose le genre du texte complique l'interprétation. Les autres indices qui apparaissent plus loin dans le texte semblent certes confirmer, au moins momentanément, que le chapitre doit être lu comme représentation de la conférence du professeur. Il reste qu'au début du chapitre, le cadre fictif, dessiné en une seule phrase, est encore trop vague pour que l'on puisse identifier le DIL avec certitude.

Un autre problème se pose ici à propos du sens de ce que le professeur est supposé raconter. Car, tout en tenant compte de la transposition des temps verbaux dans le DR, il faut se rappeler qu'il existe deux cas : l'énoncé source peut être soit au présent, soit au passé. Autrement dit, si les propos du professeur étaient représentés au DDR, le discours cité pourrait être soit du type : « Ce corps sans organes *est* traversé de matières instables non formées... », soit du type : « Ce corps sans organes *était* traversé de matières instables non formées... » (les italiques par nous). Pour pouvoir décider entre ces deux alternatives, il faudrait savoir si le professeur parle de phénomènes qui ont eu lieu dans le passé (du récit) ou de quelque chose qui est en train de se passer dans l'actualité de la conférence. Or, cela est difficile compte tenu de l'étrangeté des concepts comme le *corps sans organes*.

Cette indétermination liée au sens de l'imparfait complique l'interprétation tout au long du texte. N'oublions pas le titre du chapitre : « 10000 av. j.-c. – La géologie de la morale (pour qui elle se prend, la terre ?) ». Si l'on le prend au sérieux, il y a d'autant plus de raison de spéculer sur le plan temporel du récit : le professeur parle-t-il d'événements qui ont eu lieu dans le passé ou offre-t-il des descriptions générales des phénomènes discutés ? Ou l'imparfait désigne-t-il la voix narrative qui rend compte des phénomènes du passé ? La difficulté de décider entre ces alternatives ressort surtout des passages de DIL qui ne laissent pas clairement paraître la voix du protagoniste.

Supposons que le début du texte, présenté dans l'exemple (27), soit effectivement un rapport historique qui concerne les formations géologiques et qui sert à rendre compte du phénomène de stratification. Qu'en est-il alors des autres passages à l'imparfait qui ne traitent pas des phénomènes géologiques mais de questions qui relèvent de tout autres disciplines scientifiques ? Considérons l'exemple suivant qui semble décrire des concepts physiques :

(28) Il n'y a pas de doute que les particules physiques folles, dans leur précipitation, percutaient les strates, les traversaient en laissant un minimum de trace, échappaient aux coordonnées spatio-temporelles et même existentielles pour tendre vers un état de déterritorialisation absolue ou de matière non formée, sur le plan de consistance. (MP : 73.)

L'imparfait, qui apparemment marque le DIL du professeur, s'accompagne d'un verbe au présent tout au début de l'extrait (« Il n'y a pas de doute »), ce qui rend encore plus confus le plan temporel du récit. Dans l'extrait suivant, le sens des termes *contenu* et *expression* est élucidé :

(29) Même dans leur distinction réelle, le contenu et l'expression étaient des relatifs (« première » et « seconde » articulations devaient aussi bien s'entendre d'une manière toute relative). Même dans son pouvoir d'invariance, l'expression était une variable autant que le contenu. Contenu et expression étaient les deux variables d'une fonction de stratification. (MP : 59.)

La manière de traiter les questions philosophiques est si peu habituelle pour un lecteur qui n'est pas familier avec la pensée de Deleuze et Guattari qu'il se heurte à des difficultés en essayant de fixer la signification des descriptions de ce genre. Bien que l'alternance entre les séquences de DIL et de DDL ainsi que les autres indices suggèrent que l'imparfait indique le DIL, cette interprétation reste discutable à cause de l'ambiguïté essentielle de tout le texte dont le sens semble échapper au lecteur.

3.2.4 Signalisation du DDL

Tout comme dans le cas du DIL, l'incertitude liée au contexte pose des problèmes pour l'interprétation des séquences de DDL. Rappelons qu'il n'existe pas de signe particulier qui permettrait de le distinguer du discours citant, car le DDL transmet le discours cité tel quel et sans *inquit* ni marqueurs typographiques. Ce sont seulement le contexte (tout le texte) et le cotexte (la partie du texte avec lequel il est en contact direct) qui rendent possible son identification. Cela implique que le DDL se distingue du cotexte par une rupture qui consiste dans l'éventuel changement dans le temps du verbe, dans la personne et dans le centre déictique. Nous avons pu observer que le DIL est repérable grâce à différents types de signes, dont l'imparfait est celui qui apparaît dans tous les extraits examinés. Par conséquent, la façon la plus évidente dont le DDL se distingue du DIL dans notre corpus est l'emploi du temps présent, car la transposition des temps verbaux n'a pas lieu dans cette forme du DR. Autrement dit, quand la narration se déroule au passé, les séquences de DDL ne s'y conforment pas.

Dire que le DDL se manifeste par une rupture ne signifie pourtant pas que son surgissement au milieu du discours citant saute aux yeux ou brise la continuité du texte. Dans le corpus, la transition est souvent rendue lisse par une continuité logico-sémantique dans les actions ou dans le contenu du discours. Comme nous l'avons constaté, les différents types de

DR se présentent souvent côte à côte et que le DIL peut fonctionner comme introducteur au DDL à défaut d'un verbe qui connote un acte verbal. Considérons l'extrait suivant :

(30) Mais, évidemment, réduire la relation articulaire aux os n'était qu'une manière de parler. C'était l'ensemble de l'organisme qu'il fallait considérer sous les espèces d'une double articulation, et à des niveaux différents. D'abord au niveau de la morphogénèse : d'une part, des réalités de type moléculaire aux réalités aléatoires sont prises dans des phénomènes de foule ou des ensembles statistiques qui déterminent un ordre [...]. (MP : 56.)

La partie soulignée représente une séquence de DDL, précédée par une séquence de DIL. Les deux se distinguent par un changement de l'imparfait (« n'était qu' », « c'était », « fallait ») au présent (« sont », « déterminent »). Comme le DDL poursuit la discussion transmise d'abord au DIL, le passage d'une forme à l'autre s'effectue d'une manière subtile : la première phrase au DDL représente une élaboration de ce qui vient d'être dit à propos des « niveaux » dans la phrase précédente. L'adverbe 'd'abord' renforce la cohésion du texte en rendant le changement encore plus aisé.

Un autre exemple d'une transition lisse du DIL au DDL se trouve à la page 59 :

(31) Contenu et expression étaient les deux variables d'une fonction de stratification. Non seulement ils variaient d'une strate à une autre, mais ils essaïaient eux-mêmes l'un dans l'autre, et multipliaient ou se divisaient à l'infini dans une même strate. En effet, comme toute articulation est double, il n'y a pas une articulation de contenu et une articulation d'expression, sans que l'articulation de contenu ne soit double pour son compte [...]. (MP : 59.)

De même que dans l'extrait précédent, la partie soulignée indique le passage au DDL, avec le changement dans le temps du verbe : de l'imparfait (« étaient », « variaient », « essaïaient », etc.) on fait la transition au présent (« est », « il n'y a pas », « ne soit »). L'exposé du professeur traite ici des concepts de contenu et d'expression. Le fil de la pensée, s'il est difficile à suivre en raison de sa complexité, est présenté d'une manière continue, avec la conjonction 'en effet' assurant la cohésion textuelle là où il y a changement de type de DR.

Le DDL étant la forme la plus mimétique de discours rapporté, il transmet la parole avec la moindre médiation possible. Les parties du texte qui représentent le discours du protagoniste au DDL paraissent donc le rapporter de façon que le lecteur lit directement ce qui a été prononcé par le professeur. Pourquoi, alors, l'altération entre le DDL et le DIL, dont l'emploi rend la lecture un peu gênante quand il s'étend sur de longs passages ? Les retours au DIL semblent consolider l'impression qu'il s'agit du DR car ils exhibent plus manifestement le rôle du narrateur en tant que médiateur du discours.

3.2.5 Ambiguïtés liées au DDL

Nous avons constaté que les séquences de DIL fonctionnent souvent comme indices des séquences de DDL. Normalement, le passage de l'imparfait du discours indirect au présent du discours direct se fait sans difficultés. Les transitions du DIL au DDL ne sont néanmoins pas toujours aussi souples. Si la continuité au niveau du contenu du discours est coupée, le passage au présent peut confondre le lecteur. La première transition du DIL au DDL se trouve à la deuxième page du chapitre, après une séquence de DIL. L'exposé du professeur traite ici d'une manière générale des concepts centraux de stratification et de corps sans organes :

(32) L'agencement était entre deux couches, entre deux strates, il avait donc une face tournée vers les strates (en ce sens, c'était une *interstrate*), mais il avait aussi une strate tournée ailleurs, vers le corps sans organes ou le plan de consistance (c'était une *méastrate*). En effet, le corps sans organes formait lui-même le plan de consistance, qui devenait compact ou s'épaississait au niveau des strates. // Dieu est un Homard ou une double-pince, un *double-bind*. Ce n'est pas seulement les strates qui vont par deux au moins, mais d'une autre façon chaque strate est double (elle aura elle-même plusieurs couches). (MP : 54.)

Nous soulignons la séquence de DDL. Révisons les indices qui permettent de distinguer les deux séquences de DR : le temps verbal du DIL, l'imparfait, se trouve transformé au présent dès le début du nouveau paragraphe, le futur du verbe avoir (« aura ») faisant partie du même plan temporel que le présent.

Que le lecteur interprète la séquence soulignée comme du DDL repose certes sur la continuité logico-sémantique entre les deux paragraphes : la discussion sur les strates, entamée dans le premier paragraphe, est prolongée dans le deuxième. Ici, la continuité est pourtant interrompue par l'affirmation « Dieu est un Homard ou une double-pince, un *double-bind* ». Cette phrase, sans aucun rapport visible avec ce qui précède, empêche un passage lisse d'un type de DR à un autre. D'où est-elle issue ? Par qui est-elle prononcée ? Il est d'autant plus difficile d'attribuer l'énoncé au protagoniste que le DDL est employé pour la première fois – on pourrait croire que le présent marque l'issue du cadre du récit fictif et le retour au discours des auteurs. Tout comme les ambiguïtés discutés à propos du DIL, ce type de ruptures effritent la structure du rapport des paroles.

Mais le vrai problème n'apparaît que vers la fin du chapitre quand les passages de DDL qui alternent avec ceux de DIL deviennent plus longs. Le temps verbal étant le seul indice formel de ce type de DR, rien ne permet de conclure avec certitude qu'un passage qui traite les questions théoriques au temps présent représente la parole du professeur au lieu de celle des

auteurs. Comme nous l'avons déjà constaté, plus les indices contextuels du DR sont loin, plus il est difficile de reconnaître celui-ci. Ainsi, l'attribution de la parole au professeur devient de moins en moins évidente au fur et à mesure que l'on perd de vue le contexte.

Avant la fin du texte, qui consiste dans un retour à la narration, le texte comprend une séquence de DDL qui compte sept pages (*MP* : 84–90). Dans ce passage de DDL, on discute la strate humaine dans laquelle le contenu correspond aux formations sociales et techniques et l'expression à des régimes sémiotiques (*MP* : 82). La question la plus essentielle traitée dans cette section concerne le rapport du contenu à l'expression sur cette strate : est-ce celui du signifié au signifiant ? En passant par la conception de Foucault (*MP* : 86–87) selon laquelle l'expression (« les mots ») et le contenu (« les choses ») ne sont pas les deux facettes d'un signe mais deux formalisations distinctes qui tiennent de relations de réciprocité, on affirme que

(33) En tous cas, contenu et expression ne sont jamais réductibles à signifié-signifiant. Et (c'est là le second problème) ils ne sont pas davantage réductibles à infrastructure-suprastructure. On ne peut pas plus poser un primat de contenu comme déterminant qu'un primat de l'expression comme signifiante. On ne peut pas faire de l'expression une forme qui refléterait le contenu, même si l'on la dote d'une « certaine » indépendance et d'une certaine possibilité de réagir. (*MP* : 88.)

Cette analyse, reprise et élaborée dans les autres plateaux, n'a plus rien à faire avec le contexte scientifique (fictif) dessiné au début du texte : « Le professeur Challenger [...], ayant mélangé plusieurs manuels de géologie et de biologie suivant son humeur simiesque, fit une conférence » (*MP* : 53). Bien que l'on constate que l'on avait « oublié quelle était sa spécialité » et qu'il « prétendait avoir inventé une discipline » (*MP* : 57), il semble que dans ce passage le cadre du récit est abandonné. Au moins est-il impossible d'imputer la parole au professeur avec certitude.

Ainsi, le DDL rend possible l'oscillation entre la voix du protagoniste et celle des auteurs, car il ne se signale que par le temps verbal – le présent est évidemment employé dans les parties du livre dans lesquelles le discours des auteurs n'est pas infiltré à travers un cadre fictif. L'hésitation entre la voix du protagoniste et la voix des auteurs est renforcée par les références intertextuelles, comme citations et notes de bas de page, qui brisent le cadre du récit et dont sont pourvues également les séquences de DIL. Nous reviendrons sur les renvois intertextuels et la transgression du cadre du récit plus loin.

3.2.6 'Nous' décalé et cohabitation des voix

Comme nous venons de l'observer, ce qui complique l'identification du DIL et du DDL dans notre corpus, c'est la longueur des séquences de DIL et de DDL : elles peuvent s'étendre sur

plusieurs pages de sorte que l'on risque de perdre de vue le contexte qui sert de point d'appui. En outre, le contenu de la conférence imaginaire pose plus de difficultés qu'il ne fournit de pistes pour l'interprétation. Les ambiguïtés propres à ces formes ont pour l'effet une hésitation dans la l'attribution du discours sur deux niveaux. D'abord, le DIL laisse souvent imperceptible la frontière entre la voix du narrateur et le discours du protagoniste. Deuxièmement, le DDL, quand les indices cotextuels sont éloignés, suscite des doutes concernant le cadre fictif même : est-ce vraiment le protagoniste qui parle ou les auteurs auraient-ils repris la parole ?

L'indétermination des passages de DDL est liée à l'ambiguïté du référent du pronom 'nous', car il n'est pas toujours clair s'il renvoie au professeur ou aux auteurs. En tant que pronom de la première personne, 'nous' est locutif, c'est-à-dire qu'il ancre le discours à une certaine situation d'énonciation. Ainsi, la question est de savoir si cette situation est celle dans laquelle les auteurs produisent le texte ou celle de la conférence fictive du protagoniste. Le pronom de la première personne du pluriel figure dans le texte une vingtaine de fois. Il apparaît pour la première fois à la troisième page du chapitre, donc relativement tôt dans le texte :

(34) Chaque strate présente en effet des phénomènes constitutifs de *double articulation*. Articulez deux fois, B-A, B-A. Ce qui ne veut pas dire du tout que les strates parlent ou soient du langage. La double articulation est tellement variable que nous ne pouvons pas partir d'un modèle général, mais seulement d'un cas relativement simple. (MP : 54–55.)

Ici, il paraît clair que le mot « nous » est prononcé par le professeur dont le discours est représenté au DDL. Par ce pronom, le professeur fait référence non seulement à lui-même mais aussi à son auditoire afin de proposer : regardons ensemble ce « cas relativement simple ». Il s'adresse ainsi à ses auditeurs indirectement en les incluant dans son discours par l'emploi de 'nous'.

Il y a cependant des cas curieux dans lesquels le pronom 'nous' bascule entre plusieurs référents possibles. Après une section narrative, on fait un retour à la conférence :

(35) Challenger ne s'adressait qu'à la mémoire. Maintenant que nous avons parlé de ce qui restait constant et de ce qui variait sur une strate, du point de vue des substances et des formes, il restait à se demander ce qui variait d'une strate à une autre, en prenant le point de vue du contenu et de l'expression. (MP : 74.)

Dans la première phrase de l'extrait, les événements sont rapportés par le narrateur car on renvoie à Challenger par la troisième personne. Tout à coup, on revient à l'exposé : « Maintenant que nous avons parlé... ». L'emploi de la première personne (du pluriel) dans le DDL n'aurait rien de surprenant mais ici, le discours du professeur est transmis au DIL, puisque les temps verbaux sont le plus-que-parfait (« avons parlé ») et l'imparfait (« restait »,

« variait »). En règle générale, le DIL transpose la première personne de l'énoncé source à la troisième dans l'énoncé représenté. Comment interpréter alors ce 'nous' ? Soit il s'agit d'une forme mixte de DR dans lequel le temps est celui du DIL mais la personne et l'expression déictique 'maintenant' celles du DDL, soit le pronom renvoie aux auteurs.

Un autre exemple d'une forme hybride se trouve vers la fin du texte :

(36) Tout cela, c'étaient des manières de rabattre toutes les strates sur une, ou bien de fermer le système sur soi, en le coupant du plan de consistance comme déstratification. Il fallait résumer, avant que la voix ne nous quitte. Challenger finissait. (MP : 92.)

Comme dans l'exemple (35), le pronom 'nous' apparaît dans une séquence que l'on devrait normalement considérer comme du DIL à cause de l'imparfait (« fallait »). Bien que les formes mixtes de DR ne soient pas exceptionnelles dans les textes fictifs, ici elles paraissent souligner l'indétermination de l'attribution de la parole. Le locuteur est décalé dans ces deux extraits : il n'est pas clair à qui on fait référence avec le pronom 'nous'.

Or, il y a quelques cas dans lesquels le pronom de la première personne du pluriel paraît clairement laisser pénétrer la voix des auteurs, car on quitte apparemment la situation d'énonciation du professeur. D'abord, à la page 70 :

(37) [...] phénomène singulier que nous appelons plus-value de code, communication d'à-côté. Nous aurons l'occasion d'en reparler, parce que c'est essentiel pour tous les devenirs-animaux. (MP : 70.)

En effet, les « devenirs-animaux » sont discutés ailleurs dans le livre. Ainsi, on fait une allusion métatextuelle qui renvoie au dehors du cadre du récit. Une autre référence pareille est faite plus loin :

(38) Il y a des règles, qui sont celles de la « planification », de la diagrammatisation. Nous les verrons plus tard, ou ailleurs. (MP : 91.)

Ces renvois aux autres parties du livre, de même que les notes de bas de page, brisent l'illusion d'un récit fictif, car ils rappellent au lecteur qu'il est en train de lire une étude philosophique rédigée par Deleuze et Guattari. Bien entendu, on pourrait imaginer que le 'nous' de ces deux derniers exemples fasse toujours référence au professeur : soit il aurait l'intention de reparler des choses mentionnées, soit tout le livre devrait être lu comme extension de la conférence. Il n'en reste pas moins que cette hésitation met le lecteur en doute.

Nous avons constaté que, malgré les indications explicites données et les séquences d'autres types de DR qui consolident l'identification des formes libres de DR, le contexte du texte est tellement inhabituel qu'il est difficile d'imputer avec certitude le discours au

protagoniste. Les ambiguïtés liées à l'attribution de la parole peuvent aussi être prises, selon les termes de Mellet, pour une cohabitation de voix. Plutôt que de se partager entre des locuteurs distincts, le discours semble souvent glisser d'une voix à une autre de sorte qu'il est impossible de distinguer entre les différents sujets parlants. Le pronom 'nous', qui en principe ancre le discours à une certaine situation d'énonciation, change de référent au cours du texte. L'indétermination et la variation du référent du pronom de la première personne reflètent également ce qui est affirmé au début de l'introduction de *Mille plateaux* : « Non pas en arriver au point où l'on ne dit plus je, mais au point où ça n'a plus aucune importance de dire ou de ne pas dire je. Nous ne sommes plus nous-mêmes. » (*MP* : 9). Les pronoms locutifs, s'ils sont employés, ne permettent pas d'identifier de locuteur précis.

3.3 Citations et références intertextuelles

Nous venons d'observer qu'une première forme de polyphonie surgit de l'alternance et de la confusion des voix du protagoniste et du narrateur/des auteurs. Ces voix ne sont pourtant pas les seules qui se manifestent dans le texte, car de nombreux auteurs de textes théoriques y sont également cités. Ainsi, les citations et les autres références intertextuelles, qui seront examinées par la suite, constituent un deuxième groupe de DR dans notre corpus. Dans notre analyse des formes intertextuelles du DR, nous tiendrons compte du rapport que les fonctions du DR ont avec le genre de discours : les citations des textes scientifiques rapprochent le texte du genre scientifique ou académique. Pour élucider la structure énonciative des citations, rappelons qu'il est souvent difficile d'attribuer le texte à un locuteur précis, car il y a une hésitation entre les voix du narrateur et du protagoniste qui se confondent partiellement. Nous ne discuterons pas cette ambiguïté ici, mais notons que si on considère que le discours est à imputer au protagoniste, il faut alors soutenir que c'est le professeur, dont le discours est représenté par le narrateur, qui cite les textes auxquels on fait référence. Cette question sera traitée plus loin.

3.3.1 Expressions guillemetées

Commençons par examiner l'usage des guillemets, qui sont, comme nous l'avons constaté dans le chapitre 2, employés en général pour souligner la fidélité du discours rapporté au cas du DDR. En plus de citations plus longues qui seront examinées dans la section suivante, le texte comprend un certain nombre de mots ou expressions guillemetés. Ces îlots textuels sont

quelquefois accompagné d'un *inquit* qui les attribue à un certain auteur. Dans l'exemple suivant, on discute les concepts de reterritorialisation et de déterritorialisation :

(39) Assurément il ne fallait pas confondre ces mouvements relatifs avec la possibilité d'une déterritorialisation absolue, d'une ligne fuite absolue, d'une dérive absolue. Les premiers étaient stratiques ou interstratiques, tandis que celles-ci concernaient le plan de consistance et sa déstratification (sa « combustion », comme disait Geoffroy). (MP : 73.)

Dans l'extrait suivant, les notions de Hjelmslev sont introduites :

(40) Hjelmslev avait su constituer toute une grille, avec les notions de *matière, contenu et expression, forme et substance*. Tels étaient les « strata », disait Hjelmslev. (MP : 58.)

Bien que les auteurs auxquels on fait allusion, Geoffroy Saint-Hilaire et Hjelmslev, soient mentionnés, la source exacte n'est pas fournie dans le cotexte immédiat. Plutôt que de proposer des indications exactes, le locuteur citant fait donc un rapprochement de son propre propos avec celui d'un autre auteur sans en expliciter la source précise.

En outre, le texte comprend de nombreux cas où un ou deux mots sont entourés de guillemets sans qu'ils soient attribués à un auteur précis, comme dans les cas de Geoffroy Saint-Hilaire et de Hjelmslev. Comme les références ne sont pas indiquées d'une manière précise (il y a éventuellement des indications situées en notes ailleurs dans le texte), on peut se demander s'il s'agit de citations ou si les guillemets sont employés par le locuteur pour se distancier de l'expression. Rappelons que l'emploi des guillemets permet également d'exprimer un refus de prise en charge du discours cité par le locuteur citant. Considérons les exemples suivants :

(41) Les matériaux n'étaient pas la matière non formée du plan de consistance, ils étaient déjà stratifiés et venaient des « substrates ». (MP : 65.)

(42) Pas de génétique sans « dérive génétique ». (MP : 69.)

(43) L'alignement du code ou la linéarité de la séquence nucléique marquent en effet un seuil de déterritorialisation du « signe », qui définit la nouvelle aptitude à être recopié, mais qui définit aussi l'organisme comme plus déterritorialisé qu'un cristal : seul le déterritorialisé est capable de se reproduire. (MP : 78.)

(44) La forme de contenu devient « allo-plastique », et non plus « homoplastique », c'est-à-dire opère des modifications du monde extérieur. (MP : 79.)

Quel que soit leur sens, les expressions guillemetées dans les exemples (39) à (44) renforcent l'impression fragmentaire du texte : nous avons constaté que les guillemets font partie de ce que Authier-Revuz (1984 : 98) entend par l'hétérogénéité énonciative montrée. Comme on ne sait même pas avec certitude s'il s'agit de citations ou si les guillemets sont employés pour d'autres raisons, ces îlots textuels ont pour effet de mettre en avant la nature polyphonique du

texte. L'ambiguïté dans la signalisation des sources s'oppose également aux conventions de la rédaction scientifique qui se caractérise par l'exigence de précision et de transparence.

3.3.2 Citations

Examinons à présent les citations plus longues. Le texte principal en comprend plusieurs sans qu'elles y soient pour autant un élément très fréquent. Elles sont indiquées par des guillemets et tirées d'autres études scientifiques, à l'exception d'une citation littéraire sur laquelle nous reviendrons plus loin. Les citations qui se trouvent dans le corps du texte sont d'une longueur variée ; en plus de celles-ci, il y en a d'autres, relativement courtes, situées dans les notes de bas de page. La manière de présenter les citations n'est pas consistante, car les sources, indiquées généralement en note de bas de page, ne le sont pas dans tous les cas. Quelle que soit leur longueur, les citations sont insérées dans le fil du texte sans être écartées en fragments distincts (comme nous le faisons pour présenter les extraits dans notre étude).

Prenons un exemple qui est tiré d'une section de texte dans laquelle les rapports entre les espèces sont discutés :

(45) En ce sens, l'embryogenèse et la phylogenèse renversent leurs rapports : ce n'est plus l'embryon qui témoigne d'une forme absolue préétablie dans un milieu fermé, c'est la phylogenèse des populations qui dispose d'une liberté de formes relatives, aucune n'étant préétablie dans un milieu ouvert. Dans le cas de l'embryogenèse, « on peut dire par référence aux géniteurs, et par anticipation sur le terme du processus, si c'est un pigeon ou un loup qui est en train de se développer... Mais ici les jalons sont eux-mêmes en mouvement : il n'y a point de points fixes que pour la commodité du langage. À l'échelle de l'évolution universelle, tout repérage de ce genre est impossible... La vie sur la terre se présente comme une somme de faunes et de flores relativement indépendantes, aux frontières parfois mouvantes ou perméables. Les aires géographiques n'y peuvent héberger qu'une sorte de chaos, ou, au mieux, des harmonies extrinsèques d'ordre écologique, des équilibres provisoires entre populations [note] ». (MP : 64.)

Les trois points se trouvent dans le texte d'origine. La source est indiquée en note de bas de page située à la fin de la citation : « Canguilhem et collab. "Du développement à l'évolution au XIX^e siècle", in *Thalès*, 1960, p. 34 ». La citation, introduite à l'intérieur de la phrase, est donc syntaxiquement intégrée dans le discours citant. De même, au niveau du sens, elle poursuit le fil de la pensée du locuteur citant.

Dans l'extrait suivant qui traite des concepts de double articulation, contenu et expression, la citation s'accompagne d'une partie introductrice dans laquelle la référence est mentionnée :

(46) Dans une strate il y a des doubles-pinces partout, des *double binds*, des homards partout, dans toutes les directions, une multiplicité d'articulations doubles qui traversent tantôt l'expression, tantôt le contenu. À tous ces égards, il ne fallait pas oublier l'avertissement de Hjelmslev : « les termes mêmes de plan d'expression et de plan de contenu ont été choisis d'après l'usage courant et sont tout à fait arbitraires. De par leur définition fonctionnelle il est impossible de soutenir qu'il soit légitime d'appeler l'une de ces grandeurs *expression* et l'autre *contenu* et non l'inverse : elles ne sont définies que comme solidaires l'une de l'autre, et ni l'une ni l'autre ne peut l'être plus précisément. Prises séparément, on ne peut les définir que par opposition et de façon relative, comme des fonctifs d'une même fonction qui s'opposent l'un à l'autre [note] ». (MP : 60.)

Nous soulignons la partie introductrice. La source est indiquée d'une manière plus précise dans une note de bas de page : « Hjelmslev, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Éd. de Minuit, p. 85. ». Dans ce cas, la citation n'est pas insérée au discours du locuteur citant, donc elle est syntaxiquement indépendante.

Dans les deux exemples que nous venons d'examiner, la citation a pour fonction de fournir un appui à la réflexion du locuteur, ce qui est, dans un texte scientifique, l'une des raisons principales de citer. Dans le texte, il y a une occurrence de citation évoquée dans le but opposé, c'est-à-dire pour dénoncer le point de vue qu'elle représente. Il s'agit d'un passage dans lequel le statut du langage comme modèle de tous les systèmes sémiotiques est contesté :

(47) On verra comment cette situation suscite certaines prétentions impérialistes du langage, qui s'énoncent avec naïveté dans des formules du type : « toute sémiologie d'un système non linguistique doit emprunter le truchement de la langue. (...) La langue est l'interprétant de tous les autres systèmes, linguistiques et non linguistiques ». (MP : 81.)

L'omission ((...)) se trouve dans le texte d'origine. Bien que la citation soit utilisée pour dénier en général la validité de ce type d'affirmations, elle semble être tirée d'un texte précis. La source de l'intertexte n'est pourtant pas mentionnée, ou elle l'est ailleurs dans le texte.

Le manque de source ou l'ambivalence dans la signalisation des sources concerne surtout les citations plus courtes, comme nous l'avons mentionné à propos des mots guillemetés. En voici deux exemples :

(48) Oui, il fallait toujours penser en termes de meutes et de multiplicités : si un code prenait ou non, c'est bien parce que l'individu codé faisait partie d'une population, « celle qui habite un tube à essai, une flaque d'eau ou un intestin de mammifère ». (MP : 69.)

(49) L'expression est comme une « opération de structuration amplifiante qui fait passer au niveau macrophysique les propriétés actives de la discontinuité primitivement microphysique ». (MP : 75.)

Les sources possibles de ces citations sont indiquées dans une note située ailleurs à la même page ou à la page suivante, mais il se peut également que ces citations soient tirées d'une autre

source mentionnée ailleurs dans le texte ou non mentionnée. Ces citations ne sont donc pas imputées à un auteur précis mais flottent dans le discours du locuteur citant.

Considérons ensuite les citations situées en marge qui ont pour fonction de fournir des informations supplémentaires. En voici un exemple (nous reproduisons la note en entier) :

(50) 25. François Jacob, *La logique du vivant*, p. 298, 310, 319. Jacob et Monod emploient parfois le mot traduction pour le code génétique, mais par commodité, et en précisant que « le code ne peut être traduit que par des produits de traduction ». (MP : 81.)

La note complète ce qui est affirmé à propos de la non-correspondance entre le langage et le code génétique. Dans le corps du texte on fait seulement référence à Jacob : on ne le cite pas directement. Voici la partie du texte dans lequel se trouve la note présentée ci-dessus :

(51) D'où les réserves de Jacob sur tout rapprochement du code génétique avec un langage : en fait, il n'y a dans le code génétique ni émetteur, ni récepteur, ni compréhension ni traduction, mais seulement des redondances et des plus-values [note]. (MP : 81.)

Il n'est pas clair s'il faut lire la partie de la phrase qui suit les deux-points comme représentation (ou reformulation) des mots de Jacob ou comme affirmation du protagoniste/des auteurs. Ainsi, la note précise l'apport de Jacob sur le sujet. De telles imprécisions sont fréquentes dans le texte, et souvent elles ne sont pas explicitées comme dans ce cas.

Dans les occurrences de citations que nous avons examinées jusqu'ici, il n'est pas certain que celui qui cite soit le protagoniste, car le cadre du récit n'est pas apparent. Dans l'exemple suivant, une citation est introduite dans un endroit où les indices cotextuels rendent visible le cadre fictif, car on fait une référence explicite au professeur. Le sujet traité dans l'extrait est le développement des organismes, accompagné d'un questionnement anthropologique :

(52) Les Dogons, que le professeur connaissait bien, posaient ainsi le problème : un organisme advenait au corps du forgeron, sous l'effet d'une machine ou d'un agencement machinique qui en opérait la stratification. « Dans le choc la masse et l'enclume lui avaient brisé les bras et les jambes, à hauteur des coudes et des genoux qu'il n'avait pas jusque-là. Il recevait ainsi les articulations propres à la nouvelle forme humaine qui allait se répandre sur la terre et qui était vouée au travail. (...) En vue du travail son bras s'était plié [note]. » Mais, évidemment, réduire la relation articulaire aux os n'était qu'une manière de parler. (MP : 56.)

La source indiquée en note de bas de page est la suivante : « Griaule, *Dieu d'eau*, Fayard, p. 38–41 ». Comme le temps verbal dans la partie qui précède et dans celle qui succède à la citation est l'imparfait, on serait tenté de considérer ce passage comme la représentation du discours du professeur au DIL. La présence du verbe 'connaître', qui connote une activité verbale ou mentale, renforce cette impression. Dans ce cas-ci, il semble que l'ouvrage de Griaule soit cité

par le professeur dont le discours est à son tour rapporté par le narrateur. Dans l'extrait suivant – que nous avons par ailleurs déjà analysé – la citation est également insérée dans le cadre du récit :

(53) Challenger citait une phrase qu'il affirmait avoir trouvée dans un manuel de géologie, et qu'il fallait apprendre par cœur parce qu'on ne pourrait la comprendre que plus tard : « Une surface de stratification est un plan de consistance plus compact entre deux couches. » Les couches, c'étaient les strates elles-mêmes. Elles allaient par deux au moins, l'une servant de *substrate* à l'autre. (MP : 54.)

Comme dans l'exemple précédent, la citation est introduite au milieu d'un passage qui semble rapporter le discours du protagoniste au DIL. La source de la citation n'est pas indiquée, soit parce que celle-ci n'existe pas et que la citation est inventée par les auteurs, soit pour quelque autre raison.

Nous avons déjà suggéré que les renvois intertextuels ainsi que les allusions à d'autres parties du livre effritent le cadre fictif, car ce sont des ruptures dans le plan du récit. Lors d'un passage narratif, il est signalé que le professeur fait appel à des autorités « en les appelant ses "amis" » (MP : 57) et qu'il préfère « citer son ami [...] Hjelmslev » (MP : 57). Ainsi, dans une certaine mesure, on peut certes imaginer que les passages indiqués par des guillemets soient cités par le professeur au cours de sa conférence. Il est pourtant difficile de concilier le cadre de la conférence fictive avec les citations qui représentent un autre niveau textuel, surtout en ce qui concerne les notes de bas de page. Celles-ci sont une pratique textuelle qui ne mime pas le discours oral. En renvoyant le texte au genre scientifique, les citations contribuent à l'effacement de l'illusion d'un récit fictif.

3.3.3 Discours indirect et discours libre

La citation comme forme de discours rapporté a un statut privilégié dans certains types de texte, car elle est considérée comme la garantie de la fidélité dans la représentation du discours – elle est supposée transmettre l'énoncé source sous sa forme originale. Elle n'est pourtant pas la seule forme intertextuelle du DR que l'on rencontre dans les textes académiques : souvent les auteurs des articles ou des ouvrages scientifiques préfèrent paraphraser les intertextes au lieu d'en reproduire des passages tels quels. Nous avons mentionné que les formes de DIR du type 'x constate que' sont fréquentes dans des textes académiques.

Dans notre corpus, le DIR n'est pourtant utilisé que quelques fois pour se référer à un autre texte. En voici un exemple dans lequel une référence est faite à Geoffroy Saint-Hilaire :

(54) – N’y avait-il pas lieu de dédier un chant de gloire à Geoffroy Saint-Hilaire ? Car Geoffroy avait su, au XIX^e siècle, dresser une conception grandiose de la stratification. Il disait que la matière, dans le sens de sa plus grande divisibilité, consistait en particules décroissantes, en flux ou fluides élastiques qui « se déployaient » en rayonnant dans l’espace. (MP : 60.)

On commence par résumer l’apport de Geoffroy Saint-Hilaire en constatant que celui-ci aurait su « dresser une conception grandiose de la stratification ». Ensuite, le discours de Geoffroy est représenté au DIR : la phrase soulignée commence par l’*inquit* « Il disait que », suivi par l’énoncé représenté qui compte des verbes à l’imparfait. Le discours rapporté compte également un îlot textuel (« se déployaient » entre guillemets) qui semble transmettre les mots exacts du naturaliste, sans que l’on en indique la source dans le cotexte immédiat. Il s’agit donc d’une forme hybride de DR : le DIR s’accompagne d’un îlot textuel. N’oublions pas que c’est le protagoniste qui cite Geoffroy : la phrase interrogative (« N’y avait-il pas... ») ainsi que les verbes à l’imparfait suggèrent qu’il s’agit du discours du professeur transmis au DIL. La structure énonciative de l’extrait comprend donc de multiples couches, le discours de Geoffroy Saint-Hilaire étant transmis par le protagoniste dont le discours est transmis par le narrateur.

L’extrait suivant reprend le passage où les notions de Hjelmslev sont présentées. Nous l’avons déjà évoqué :

(55) Challenger se sentit offensé, et préféra citer son ami, disait-il, le géologue danois spinoziste Hjelmslev, le prince sombre descendant d’Hamlet, qui s’occupait aussi de langage, mais justement pour en dégager la « stratification ». Hjelmslev avait su constituer toute une grille, avec les notions de *matière, contenu* et *expression, forme* et *substance. Tels étaient les « strata »*, disait Hjelmslev. (MP : 57–58.)

On entend d’abord la voix du professeur Challenger au DIR, dont l’*inquit* est sous forme d’incise (« disait-il »), et ensuite au DIL. Nous soulignons la séquence de discours indirect en entier, l’emploi de l’imparfait en étant l’indice. À l’intérieur du discours du professeur, on entend encore une autre voix : le passage mis en avant en caractères gras rapporte les mots de Hjelmslev transmis par le professeur Challenger. Comme le verbe de l’*inquit* (« disait Hjelmslev ») est à l’imparfait, il semble qu’on suit toujours le discours du professeur transmis au DIL. Comme plus haut, on assiste ainsi à une multiplicité de voix au sein de l’énoncé.

Hjelmslev est désigné par le professeur comme « ami » ; ainsi faut-il que Hjelmslev existe dans le monde fictif du récit. Les exemples de DIR que nous venons d’examiner semblent en effet insérer le discours rapporté au cadre du récit, car ils n’affichent pas d’éléments textuels qui briseraient le cadre fictif, comme le font les citations. Or, les formes indirectes du DR évoquent une autre question concernant l’insertion des références dans le cadre fictif. Comme le discours est transmis par le professeur Challenger sans être forcément reproduit dans sa forme

originale (c'est-à-dire, cité mot à mot), il n'est pas clair en quelle mesure le discours rapporté correspond aux textes écrits par ces auteurs. À la différence des citations qui sont censées rapporter le discours source tel quel, rien ne garantit la littéralité de la représentation dans le cas du DIR. C'est le protagoniste qui emploie les termes 'stratification' et 'strata' pour rendre compte des idées de Geoffroy Saint-Hilaire et de Hjelmslev. Si le concept de strata fait partie des théories de Hjelmslev (voir p. ex Bogue 2018 : 48), fait-il partie également de celles de Geoffroy Saint-Hilaire ? Citer une expression employée par un autre théoricien dans un contexte complètement différent de celui du locuteur cité rend confuses les relations dans la représentation du discours.

En plus de citations et de fragments de DIR, les ouvrages auxquels on fait référence peuvent être paraphrasés au discours libre. En plus des enjeux que nous venons d'évoquer, l'imprécision dans les renvois intertextuels concerne plus largement tout le texte, car la représentation du discours des locuteurs cités d'une manière indirecte et libre rend difficile l'attribution du discours et des idées. La manière indirecte de référer à un autre texte peut certes engendrer des incertitudes concernant le responsable du discours même dans les textes qui sont moins particuliers que celui de Deleuze et Guattari. Il faut pourtant souligner que, dans notre corpus, l'oscillation entre le discours du protagoniste, du narrateur et des auteurs s'accompagne d'une autre hésitation, car souvent il est impossible de distinguer nettement entre le discours du locuteur principal et le discours des autres théoriciens mentionnés dans le texte. En lisant le texte, on a souvent l'impression d'entendre d'autres voix au-dessous de celle du locuteur 1 sans qu'on puisse localiser précisément des séquences de DR.

Considérons les exemples suivants :

(56) Empruntons à Foucault une analyse exemplaire, et qui concerne d'autant plus la linguistique qu'elle n'en a pas l'air : soit une chose comme la prison. La prison, c'est une forme, la « forme-prison », une forme de contenu sur une strate, en rapport avec d'autres formes de contenus (école, caserne, hôpital, usine). (MP : 86.)

(57) À partir des analyses de Leroi-Gourhan, on voit comment les contenus se trouvent liés au couple main-outil, et les expressions au couple face-langage, visage-langage [note]. La main ne doit pas être considérée ici comme un simple organe, mais comme un codage (code digital), une structuration dynamique, une formation dynamique (forme manuelle ou traits formels manuels). (MP : 79.)

À qui doit-on attribuer les parties soulignées (et la suite du texte) ? Le locuteur 1 « emprunte » à Foucault l'analyse en question et se fonde sur les analyses de Leroi-Gourhan, mais il est difficile de dire dans quelle mesure les parties soulignées représentent les discours de ces auteurs. Il est possible que l'on ne souhaite qu'évoquer les idées de deux auteurs en les adaptant

à un autre contexte. Il reste que l'on atteste, de nouveau, la même indétermination, car une certaine terminologie est employée pour rendre compte des idées d'un auteur qui ne l'a forcément pas utilisée lui-même.

L'ambiguïté dans la manière de se référer aux autres textes peut même être considéré comme typique de Deleuze et Guattari. Comme le font remarquer Hughes (2009 : 15) et Zourabichvili *et al.* (2012 : 42–43), l'œuvre entière de Deleuze se caractérise par l'usage du DIL. La manière dont Deleuze (et Guattari, ajoutons-le, dans notre cas) se réfèrent aux autres théoriciens peut être considérée comme une « mixture indiscernable » entre la première et la troisième personne, c'est-à-dire entre la voix de l'auteur et les voix des autres (Hughes 2009 : 16). Comme une partie importante de l'œuvre de Deleuze consiste dans des relectures de philosophes et écrivains, il fait entendre sa propre voix en empruntant celle d'un autre (Zourabichvili *et al.* 2012 : 43). Par exemple, dans *Nietzsche et la philosophie*, il est souvent impossible de distinguer le discours de Deleuze de celui de Nietzsche : au lieu d'attribuer nettement le discours rapporté à un autre auteur, Deleuze le fusionne au sien.

3.3.4 Références mises en scène sous forme de dialogue

Comme nous l'avons suggéré, l'emploi du DIR dans les deux cas cités plus haut semble, contrairement à celui des citations, insérer les références dans le cadre du récit. La scène de « théâtre des marionnettes » est le cas le plus particulier de ce type d'insertion. Dans ce passage (*MP* : 61–62), un vrai débat scientifique est exposé sous la forme d'une discussion imaginée. Rappelons tout d'abord de quoi il s'agit. Le professeur intègre au sein de sa conférence une scène de théâtre qui lui permet d'illustrer les différentes positions impliquées dans une discussion portant sur l'évolution et les espèces. Les personnages sont des naturalistes du XIX^e siècle tels que George Cuvier et Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, dont on évoque les idées divergentes accompagnées d'injures qui rendent le ton du dialogue comique. La façon dont le professeur fait monter la scène n'est pas décrite. Au lieu d'être présentée comme si elle était jouée ou mimée par le protagoniste, la scène est exposée sous la forme d'un scénario de pièce de théâtre.

La scène est introduite par une séquence de DN : on indique que « Challenger imaginait un dialogue des morts, particulièrement épistémologique, sur le mode d'un théâtre des marionnettes » (*MP* : 61). Ensuite, les personnages sont présentés en quelques mots :

(58) Geoffroy appelait à lui les Monstres, Cuvier disposait en ordre tous les Fossiles, Baër brandissait des flacons d'Embryons, Vialleton s'entourait d'une Ceinture de Tétrapode, Perrier mimait la lutte dramatique de la Bouche et du Cerveau... etc. (MP : 61.)

Il n'est pas clair s'il faut attribuer cette présentation au professeur ou au narrateur. Il serait possible d'interpréter l'imparfait comme marquant le discours du protagoniste représenté au DIL, puisqu'il est signalé que « Challenger imaginait » un tel dialogue.

Dès la phrase suivante, le dialogue est exposé ainsi :

(59) *Geoffroy* : La preuve de l'isomorphisme, c'est qu'on peut toujours passer par « pliage » d'une forme à une autre, si différentes soient-elles sur la strate organique. Du Vertébré au Céphalopode : rapprochez les deux parties de l'épine du dos de Vertébré, ramenez sa tête vers ses pieds, son bassin vers sa nuque... – *Cuvier* (avec colère) : Ce n'est pas vrai, ce n'est pas vrai, vous ne passerez pas d'un Éléphant à un Méduse, j'ai essayé. Il y a des axes, des types, des embranchements irréductibles. Il y a des ressemblances d'organes et des analogies des formes, rien de plus. Vous êtes un faussaire, un métaphysicien. (MP : 61.)

Les répliques des « marionnettes » sont donc présentées au DDR : elles sont transmises telles quelles sans transposition du temps et de la personne. Le temps présent (« est », « rapprochez », « ramenez », etc.) ainsi que le futur (« ne passerez pas ») des répliques renvoient au moment de leur énonciation. En outre, la personne locutive 'vous' marque la situation d'énonciation ainsi que le ferait la présence d'un 'je' dans le discours. Comme les séquences de DR sont indiquées par l'emploi de deux-points et la mention du nom du personnage qui parle, le discours doit être considéré comme rapporté et non pas libre. Notons toutefois que cet exemple ne représente pas la forme la plus typique de DDR car l'*inquit* ne comporte pas de verbe. Il s'agit plutôt d'une manière conventionnelle d'exposer le DR dans un certain type de texte (le scénario) dans lequel le verbe (« Geoffroy dit : ») est sous-entendu.

Un peu plus loin, lors d'une réplique plus longue de Geoffroy, on atteste les ambiguïtés discutées plus haut : une expression guillemetée sans source et un brouillement des voix du locuteur citant (le protagoniste/le narrateur) et du locuteur cité (Geoffroy Saint-Hilaire) :

(60) *Geoffroy* : J'ai dit qu'il y avait isomorphisme, mais non pas correspondance. C'est qu'il faut faire intervenir des « degrés de développement ou de perfection ». Les matériaux n'atteignent pas partout sur la strate le degré qui leur permettrait de constituer tel ou tel ensemble. Les éléments anatomiques peuvent être ici et là arrêtés ou inhibés, par percussion moléculaire, influencé du milieu ou pression des voisins, si bien qu'ils ne composent pas les mêmes organes. Les relations ou connexions formelles sont alors déterminées à s'effectuer dans des formes et dispositions tout à fait différentes. C'est pourtant le même Animal abstrait qui se réalise sur toute la strate, mais à des degrés divers [...]. (MP : 61–62.)

Il semble que l'apport « degrés de développement ou de perfection » soit une citation directe de Geoffroy Saint-Hilaire, introduite au milieu d'un discours fictif que l'on lui attribue. En revanche, vers la fin de la réplique, on semble s'éloigner de la représentation fidèle des mots

du savant quand on constate que « [c]’est pourtant le même Animal abstrait qui se réalise sur toute la strate ». Il est improbable que Geoffroy Saint-Hilaire ait dit une telle chose lui-même. Il est donc incertain dans quelle mesure le contenu du dialogue correspond réellement à ce qu’a écrit ou prononcé Geoffroy.

Bien que George Cuvier et Étienne Geoffroy Saint-Hilaire soient les parties principales du débat, on introduit d’autres personnages aussi :

(61) – *Baër* (allié de Cuvier, contemporain de Darwin, mais réticent à son égard autant qu’ennemi de Geoffroy) : Ce n’est pas vrai, vous ne pouvez pas confondre degrés de développement et types de formes. Un même type a plusieurs degrés, un même degré se rencontre dans plusieurs types. [...] – *Vialleton* (disciple de Baër, qui surenchérit à la fois contre Darwin et contre Geoffroy) : Et puis il y a des choses que seul un embryon peut faire ou supporter précisément en vertu de son type, et non pas parce qu’il pourrait passer d’un type à un autre suivant ses degrés de développement. [...] (*MP* : 62.)

Pour finir le débat, on constate ce qui suit :

(62) Ainsi Vialleton a deux genres d’arguments conjugués pour la même cause, tantôt disant qu’il y a des choses qu’aucun animal ne peut faire en vertu de sa substance, tantôt des choses que seul un embryon peut faire en vertu de sa forme. Ce sont des arguments forts. (*MP* : 62.)

Les participants sont donc décrits comme représentants de certaines positions et même « ennemis » les uns des autres – par là, ils servent d’illustration aux arguments pour et contre les idées de Geoffroy Saint-Hilaire. Nous avons cité *supra* un extrait dans lequel on propose de « dédier un chant de gloire à Geoffroy Saint-Hilaire » qui aurait su, « au XIX^e siècle, dresser une conception grandiose de la stratification » (*MP* : 60.) Cette remarque précède le dialogue entre les marionnettes. Ainsi, le débat entre Geoffroy Saint-Hilaire et les autres scientifiques semble être mis en scène pour approfondir l’importance des idées de ce premier en vue de ce qui est appelée ‘stratification’ par le protagoniste et les auteurs.

Il faut pourtant noter qu’une polémique a vraiment eu lieu entre Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier, pour laquelle on indique quelques sources en note à la fin de la scène de théâtre des marionnettes (*MP* : 62). À la place d’un renvoi à ces savants par une citation ou une autre référence typique du texte académique, il y a un débat historique dramatisé et inséré dans le plan fictif du texte. La scène se rapporte également à l’introduction de *Mille plateaux*, où on constate que

les fils de la marionnette, en tant que rhizome ou multiplicité, ne renvoient pas à la volonté supposée d’un artiste mais à la multiplicité des fibres nerveuses qui forment à leur tour une autre marionnette suivant d’autres dimensions connectées aux premières. (*MP* : 15).

Ainsi, le dialogue entre les naturalistes peut être rapproché de l'idée qu'un sujet unifié et conscient est précédé d'une multiplicité plus fondamentale qui remonte jusqu'au niveau du système cérébral.

3.3.5 Scientificité, fiction et genre du texte

Comme nous avons pu le constater, l'un des enjeux majeurs dans notre corpus est le mélange et la superposition des discours des personnages fictifs et des citations réelles. Par conséquent, la polyphonie s'y manifeste sur de multiples axes. D'abord, il y a une alternance entre les voix du protagoniste et du narrateur. Le texte compte également un grand nombre de citations et d'autres références intertextuelles, dont une partie sont présentées de façon que le cadre du récit est mis en arrière-plan, tandis que d'autres sont infiltrées à travers le cadre fictif. De plus, dans les parties qui semblent laisser tomber le discours fictif du protagoniste, la voix des auteurs se confond avec celle des autres chercheurs dont les discours ou les idées sont rapportés si librement qu'il est difficile d'identifier les frontières entre le discours citant et le discours cité. L'usage ambivalent de guillemets, évoqué à l'occasion de l'étude des îlots textuels, renforce l'impression polyphonique et hétérogène du texte.

Dans notre analyse, nous avons utilisé vaguement les termes 'scientifique' et 'académique' pour rendre compte du type de texte dont les pratiques telles que la citation font partie. Les pratiques textuelles examinées sont des éléments formels que nous avons pu repérer sans expliciter le sens de cette 'scientificité'. Rappelons toutefois que, s'il est possible, grâce à certains éléments, de rapprocher le texte du genre académique, le rapport entre le questionnement philosophique et les références à d'autres domaines scientifiques reste problématique. Les extraits que nous avons tirés du corpus démontrent que les phénomènes abordés au sein de disciplines comme la chimie cellulaire sont examinés d'une manière détaillée, si bien qu'un lecteur qui n'est pas spécialiste de ces domaines peut avoir du mal à suivre le fil de la pensée. Or, dans l'introduction de *Mille plateaux*, les auteurs font la déclaration suivante : « En aucun cas nous ne nous prétendons au titre d'une science » (MP : 33.) Compte tenu de ce refus de scientificité, il semble étrange de se consacrer à un examen aussi minutieux des modèles scientifiques que celui qu'ils font dans le plateau 3. Comme le constate Colombat (1990 : 202), il ne faut pourtant pas considérer les concepts et les modèles scientifiques comme de simples métaphores dont se servirait la pensée de Deleuze et Guattari. Plutôt, il y a une « complication extrême du concret et de l'abstrait » (Colombat 1990 : 202), de sorte que le sens des notions que les auteurs emploient est constamment redistribué.

D'autre part, à cause du cadre fictif, il est impossible de lire le chapitre comme une simple exploration des questions théoriques qu'il paraît traiter. Que faire des allusions à Hjelmslev qui est décrit comme « géologue danois spinoziste » et « prince sombre descendant d'Hamlet » (*MP* : 57) par le protagoniste ? Ou de Martinet, dont la théorie de double articulation du langage est associée aux pinces de homard que le professeur voit pousser à la place de ses mains vers la fin de l'histoire et qui est illustrée par la photo d'un homard au début du texte (*MP* : 92) ? L'histoire du professeur est certainement la section la plus comique de *Mille plateaux* : introduire un tel élément ludique au sein d'une œuvre de philosophie fait sourire le lecteur, d'autant plus que le personnage semble en partie dépeindre une caricature des auteurs eux-mêmes. Comme nous l'avons noté, le professeur se présente comme l'inventeur des disciplines comme « rhizomatique, strato-analyse, schizo-analyse » (*MP* : 57), qui sont précisément les étiquettes attribuées à la pensée de Deleuze et Guattari. Or, le professeur n'a aucune crédibilité aux yeux du public et son statut est largement contesté. Qui plus est, au cours de l'histoire, des concepts philosophiques sont appliqués pour désigner autre chose, les auteurs jouant ainsi avec leur propre terminologie. Conscients de leur réputation, ils semblent profiter de l'embarras que suscite la difficulté de leurs textes, de sorte que le lecteur ne peut être certain s'il faut prendre au sérieux ce qu'il lit.

Comme nous l'avons signalé, en plus des citations de textes scientifiques, le texte compte une citation d'un texte littéraire. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, l'auteur de cet intertexte n'est néanmoins pas celui des aventures du professeur Challenger. La citation couvre les toutes dernières lignes du chapitre et rapporte une scène mystérieuse :

(63) [Le professeur Challenger] essayait de se glisser dans l'agencement qui servirait comme d'une porte-tambour, l'Horloge aux particules, au tic-tac intensif, aux rythmes conjugués qui martèlent l'absolu : « La silhouette s'effondra dans une posture à peine humaine et commença, fascinée, un singulier mouvement vers l'horloge en forme de cercueil qui tic-taquait son rythme anormal et cosmique. (...) La silhouette avait maintenant atteint la mystérieuse horloge, et les spectateurs virent à travers les denses fumées une indistincte griffe noire en train de tripoter la grande porte couverte de hiéroglyphes. L'attouchement de la griffe fit un étrange bruit de cliquetis. La silhouette entra, alors, dans le coffre en forme de cercueil et ferma la porte derrière elle. L'anormal tic-tac reprit, martelant le noir rythme cosmique qui est à la base de l'ouverture de toutes les portes occultes » – la Mécanosphère, ou rhizosphère. (*MP* : 94.)

L'omission ((...)) se trouve dans le texte d'origine. La citation est tirée d'une nouvelle de H. P. Lovecraft intitulée « A travers les portes de la clé d'argent », dont seul le titre de l'édition française du recueil est indiqué en note de bas de page.

Pour terminer l'histoire du professeur Challenger, personnage créé par Conan Doyle, Deleuze et Guattari empruntent donc un fragment de texte à Lovecraft, auteur des nouvelles

d'horreur. Bien que l'ambiance obscure du texte cité s'accorde avec la curieuse histoire du professeur, le renvoi est surprenant, car les auteurs ne font aucune mention préalable de Lovecraft. La citation contribue ainsi à l'effet fragmentaire qui est caractéristique du corpus. La combinaison de divers intertextes crée l'impression d'un *collage*, terme employé par Piégay-Gros (1996 : 143–144) pour rendre compte de l'intertextualité comme moyen stylistique. La citation joue également avec les conventions du texte scientifique dans lequel les citations représentent la garantie d'authenticité du discours rapporté en contribuant ainsi à l'exigence d'une extrême précision. Seulement, dans ce cas, le texte cité n'a rien à voir avec la théorie de stratification présentée dans le chapitre.

La citation du texte de Lovecraft, sans rapport apparent avec le reste du texte, illustre les problèmes que le texte pose concernant son sens. En se défaisant des conventions de genre qui, en général, participent à la configuration du sens, le plateau 3 rend impossible une lecture totalisante qui traiterait le texte soit comme une simple parodie, soit comme un traitement scientifique sérieux. Comme nous l'avons suggéré, *Mille plateaux* refuse d'être traité comme un livre clos auquel on pourrait attribuer un sens définitif. Les différents enjeux qui se rapportent à la polyphonie, relevés par nous dans le corpus, jouent un rôle important dans le caractère ouvert et indéterminé du texte.

3.4 Discours rapporté et implications philosophiques

Nous venons d'étudier le discours rapporté dans le troisième plateau de *Mille plateaux*, dans lequel le professeur Challenger tient son discours excentrique. Nous avons constaté que le texte met en scène une pluralité de voix en rendant difficile l'identification des locuteurs et en remettant également en question le genre du texte. Ces traits revêtent une importance quand on les met en rapport avec le regard de Deleuze et Guattari sur le langage et la place de la littérature dans leur philosophie. En considérant les stratégies textuelles mises en œuvre dans le troisième chapitre de *Mille plateaux*, nous tenterons, dans ce qui suit, de nouer des liens entre notre analyse du discours rapporté et quelques enjeux philosophiques du livre.

3.4.1 Philosophie du langage et polyphonie constitutive du discours

En examinant la notion d'hétérogénéité constitutive du discours, nous avons signalé que Deleuze et Guattari partagent avec Authier-Revuz l'idée d'une polyphonie fondamentale du discours : ils vont jusqu'à affirmer que « [c]'est le langage tout entier qui est discours indirect »

(*MP* : 106). Pour préciser la position de Deleuze et Guattari, il faut aborder la philosophie du langage que les auteurs esquissent dans les plateaux 4 et 5 (« 20 novembre 1923 – Postulats de la linguistique » et « 587 av. j.-c. -70. ap. – Sur quelques régimes de signes »). En critiquant les principes des sciences du langage, surtout du courant chomskyen, ils élaborent leur propre approche pragmatique de la philosophie du langage. Selon Lecercle (2002 : 156), leur modèle se distingue toutefois d'une manière considérable des courants principaux des sciences et de la philosophie du langage : le sujet parlant y joue un rôle secondaire par rapport au discours collectif.

Sans entrer dans les détails de la démarche de Deleuze et Guattari, étroitement liée au questionnement plus vaste concernant le sujet, le pouvoir et les régimes sémiotiques en général, examinons d'abord en quoi elle se rapporte à la distinction entre le sujet d'énonciation et le sujet d'énoncé. Nous avons constaté que, selon Maingueneau (1994 : 9), l'énonciation se définit comme un acte d'utilisation des formules langagières par un individu et l'énoncé comme le résultat linguistique de cet acte. Les pronoms de la première personne, en tant qu'embrayeurs, peuvent être considérés comme marques de l'énonciation dans l'énoncé, de sorte que le sujet parlant empirique se manifeste au niveau du langage en tant que locuteur du discours. Deleuze et Guattari adoptent les notions de sujet d'énonciation (l'être empirique) et de sujet d'énoncé (le locuteur) pour décrire la constitution du sujet en tant qu'être assujetti aux diverses formes de pouvoir qui s'imposent sur lui. Selon eux, les processus de normalisation tels que l'éducation ou la psychanalyse déterminent des *points de subjectivation* qui marquent l'idéal selon lequel les individus doivent ajuster leur comportement (*MP* : 161–162, 163). Dans leur modèle, le sujet d'énonciation n'est pas l'origine de ses actes ou de ses discours mais seulement dérivé d'un certain point de subjectivation qui lui fixe la réalité mentale auquel il doit se conformer. Le sujet d'énoncé, en tant que « sujet pris dans les énoncés conformes à une réalité dominante » (*MP* : 162) découle, à son tour, du sujet d'énonciation.

Selon Deleuze et Guattari (*MP* : 160, 162), on a tendance à voir entre le sujet d'énonciation et le sujet d'énoncé un rapport si étroit et si significatif que ce sujet dédoublé devient, dans la découverte du *cogito* par Descartes, le point de départ de toute philosophie. Dans la philosophie cartésienne, l'affirmation 'Je pense, donc je suis' est la garantie de la certitude du sujet de sa propre existence, le pouvoir du sujet de faire référence à lui-même par 'je' y jouant un rôle fondamental. Or, suivant l'idée de Deleuze et Guattari, le *cogito* illustre plutôt la manière efficace dont les discours sont intériorisés par le sujet qui, à cause de la subtilité et l'imperceptibilité des formes de pouvoir normalisantes, a l'impression d'être l'origine de ses énoncés bien qu'en réalité cela ne soit pas le cas (*MP* : 162). Ce sont les points

de subjectivation qui imposent des discours sur le sujet d'énonciation si bien que celui-ci est plutôt le produit d'un discours qui le précède, comme l'explique Lecercle (2002 : 169).

Les points de subjectivation se rapportent à des *agencements collectifs d'énonciation* qui « distribuent les procès de subjectivation ou les assignations de sujets dans la langue » (MP : 99). Ainsi, au lieu d'imputer les actes de langage à l'individu, Deleuze et Guattari considèrent ces agencements collectifs, vastes unités qui dépassent l'individu, comme l'agent effectif du discours. Comme le constate Lecercle (2002 : 171), les énonciations individuelles sont, dans le schéma de Deleuze et Guattari, toujours secondaires, précédés par les énoncés collectifs qui s'actualisent dans l'énoncé. Pour illustrer cette idée, Lecercle prend comme exemple de la phrase 'Je t'aime' (2002 : 173) : Roméo et Juliette sont présents dans chaque occurrence de cet énoncé qui ne fait que répéter l'action habituelle d'une scène d'amour. Le pronom de la première personne n'est pas la marque de la subjectivité de celui qui énonce la phrase mais découle du discours qui traverse les amants.

Dans cette perspective-là, la polyphonie dans le langage n'est pas envisagée comme la superposition d'un locuteur premier, responsable du discours, à d'autres locuteurs auquel il prêterait la parole à son gré. En distribuant des assignations de sujet, c'est l'agencement collectif d'énonciation qui « explique toutes les voix présentes dans une voix, les éclats de jeunes filles dans un monologue de Charlus » (MP : 101). Bien que Deleuze et Guattari n'emploient pas les termes 'discours direct' et 'discours indirect' dans le sens précis des théories de discours rapporté, c'est ce second qui a, selon eux, un statut plus fondamental : « [l]e discours indirect est la présence d'un énoncé rapporté dans l'énoncé rapporteur » (MP : 106). Le discours direct n'en est extrait que dans la mesure où les assignations de sujet sont opérées par l'agencement collectif, dont l'individu n'est pas conscient (MP : 106). Ainsi, la philosophie du langage de Deleuze et Guattari n'est pas sans affinité avec la conception d'Authier-Revuz de l'hétérogénéité constitutive du discours : au lieu de considérer l'acte de langage comme l'ouvrage d'un individu, toutes les deux portent attention à l'échelle plus vaste du discours.

3.4.2 Littérature et philosophie

Selon O'Sullivan (2018 : 173), *Mille plateaux* se distingue des autres écrits de Deleuze et Guattari par l'importance qu'il accorde aux ressources non-philosophiques. Nous l'avons déjà remarqué : la théorie de stratification puise ses concepts et ses exemples dans des disciplines variées. La littérature occupe également une place importante dans *Mille plateaux*, et non seulement en ce qui concerne le personnage de professeur Challenger et l'extrait de la nouvelle

de Lovecraft, car tout au long du livre les œuvres fictionnelles fournissent un matériau pour la pensée. Comme le fait remarquer Stivale (1984 : 23), Deleuze et Guattari se réfèrent aux œuvres d'auteurs littéraires tels que Proust et Kafka pour élaborer leur plan conceptuel. Par exemple, en discutant la primordialité d'une meute ou d'une multiplicité par rapport à l'individu dans le plateau 2 («1914 – Un seul ou plusieurs loups ? »), Deleuze et Guattari font référence à l'amour pour Albertine du héros-narrateur de *À la recherche du temps perdu* :

Que veut dire aimer quelqu'un ? Toujours le saisir dans une masse, l'extraire d'un groupe, même restreint, auquel il participe, ne serait-ce que par sa famille ou par autre chose ; et puis chercher ses propres meutes, les multiplicités qu'il enferme en lui, et qui sont peut-être d'une tout autre nature. (*MP* : 49.)

Avant que l'amour du héros ne sélectionne Albertine, le groupe de filles dont celle-ci fait partie se présente comme une masse dont les membres sont presque indiscernables. Plus tard, il s'avère qu'Albertine « a ses propres multiplicités » (*MP* : 49), ses mensonges, ses masques.

En plus de ses références littéraires fréquentes, *Mille plateaux* compte un chapitre, intitulé « 1874 – Trois nouvelles, ou “ qu'est-ce qui s'est passé ? ” », qui est entièrement consacré à la lecture de nouvelles Henry James, F. Scott Fitzgerald et Pierrette Fleutiaux. Il ne s'agit pourtant pas d'une analyse littéraire dans un sens habituel : on fait plutôt une expérimentation avec la littérature (Stivale 1984 : 26). Le cadre conceptuel dans ce plateau consiste dans l'exploration de différents types de *lignes*, notion à sens multiples, qui traversent les vies de chacun et constituent la réalité sociale. Ces lignes, tracées d'abord dans le cadre de ces trois nouvelles, sont ensuite traitées dans une perspective politique et plus élargie dans le plateau suivant, « Micropolitique et ségmentarité ». Les auteurs affirment que la schizo-analyse « dégage des lignes qui peuvent être aussi bien celles d'une vie, d'une œuvre littéraire ou d'art, d'une société [...] » (*MP* : 249) : ainsi, la fonction de la littérature dans la philosophie de Deleuze et Guattari n'est pas accessoire, car elle fournit un support à la pensée autant que le réel.

L'orientation littéraire de Deleuze et Guattari ne se réduit pourtant pas à l'exploration des œuvres d'autrui mais caractérise leur conception même de la philosophie. Comme le suggère Giofkou (2015 : 1–2), dans l'intérêt de Deleuze pour la littérature, il ne s'agit pas tellement de chercher la sphère commune de la philosophie et de la littérature mais plutôt d'explorer les relations mobiles entre les deux. Selon Deleuze (1990 : 192), dans la philosophie, tout comme dans un roman, « on doit se demander ‘qu'est-ce qui va arriver ?’, ‘qu'est-ce qui s'est passé ?’. Seulement, les personnages sont des concepts, et les milieux, les paysages sont des espaces-temps. ». Dans *Différence et répétition* (1968 : 3), Deleuze constate qu'un livre de

philosophie « doit être pour une part une espèce très particulière de roman policier, pour une autre part une sorte de science-fiction » ; dans *Logique du sens* (1969 : 8), il affirme que l'ouvrage en question est « un essai de roman logique et psychologique ». Hughes (2009 : 16) soutient, dans son commentaire qui porte sur *Différence et répétition*, que Deleuze a tendance à considérer la philosophie comme une série d'histoires à raconter.

Comme nous l'avons constaté, le style d'écriture de Deleuze et Guattari, souvent plus proche du discours littéraire que du discours philosophique traditionnel, joue également un rôle important dans leur pensée. Deleuze (1990 : 192–193) remarque que le style, la « mise en variation de la langue », a pour fonction de rendre le langage suffisamment hétérogène pour que quelque chose puisse ressortir de « l'ombre autour des mots ». Cette idée d'une mise en variation du langage peut être rapportée à la remise en question, évoquée dans l'introduction, de l'exigence de clarté et d'exactitude dans l'écriture philosophique : renoncer à ces principes porte attention sur le fait que la philosophie est inévitablement médiée par le langage. Comme le constate Hughes (2009 : 20–23), le langage impose ses catégories sur la pensée, et un nouveau style est rendu nécessaire par l'effort de Deleuze (et Guattari) de rejeter les concepts classiques de philosophie. Pour penser en termes de mouvement au lieu des essences fixes, la philosophie doit « devenir littérature » (Hughes 2009 : 23). Ainsi, la pensée de Deleuze et Guattari se croise avec la littérature dans de multiples directions, à partir du matériau important que fournissent les ressources littéraires à la pensée jusqu'à la manière d'écrire la philosophie.

3.4.3 Personnages conceptuels

Bien que les concepts dans la philosophie ressemblent, selon Deleuze, aux personnages d'un roman, la philosophie met également en scène ses propres personnages. Revenons au professeur Challenger que l'on peut considérer comme un *personnage conceptuel* (De Beistegui 2018 : 10 ; Haines 2015 : 532). D'après Giofkou (2015 : 2), le personnage conceptuel peut être défini comme une technique littéraire adoptée en philosophie pour représenter divers points de vue. Cette idée s'applique au personnage de Socrate dans les dialogues de Platon ou à Zarathoustra de Nietzsche. Giofkou observe (2015 : 2) qu'elle ne correspond pourtant pas entièrement à l'idée qu'en ont Deleuze et Guattari. Selon eux (1991 : 8), les personnages conceptuels contribuent à la tâche même de la philosophie, c'est-à-dire la création des concepts. Deleuze et Guattari (1991 : 62) précisent que les personnages conceptuels ne sont pourtant pas des symboles ou de simples représentants du philosophe : le philosophe, au contraire, n'est qu'une « enveloppe » de tous les personnages qui se présentent dans les pages de ses livres, si bien que

ceux-ci sont « les véritables sujets de sa philosophie » (Deleuze & Guattari 1991 : 62). Le philosophe est comme un nexus qui est traversé par les personnages qui sont ainsi « les vrais agents d'énonciation » de son discours (Deleuze & Guattari 1991 : 63).

Dans cette optique-là, le professeur Challenger participerait à l'édifice conceptuel du plateau 3 en étant l'agent d'énonciation de la théorie de stratification. Cette idée correspond à notre analyse du discours rapporté : les questions philosophiques traitées dans ce texte sont transmises à travers la voix du professeur Challenger. Il en est de même de Cuvier et de Geoffroy Saint-Hilaire, mis en scène en tant que personnages fictifs, auxquels les auteurs ne font pas tellement référence pour participer à une polémique dans les sciences naturelles du XIX^e siècle que pour élaborer le champ conceptuel. Les personnages du plateau 3 ne sont d'ailleurs pas les seuls que *Mille plateaux* englobe. Dans le plateau 10 (« 1730 – Devenir-intense, devenir-animal, devenir-imperceptible ») les parties sont sous-titrées « *Souvenirs d'un spectateur* », « *Souvenirs d'un naturaliste* », « *Souvenirs d'un bergsonien* », et ainsi de suite. Dans une sous-partie qui présente les souvenirs d'un sorcier, on entend parler un locuteur pluriel qui se réfère à lui-même par « nous, sorciers » (MP : 292, 298, 306). Dans le plateau 2, « 1914 – Un seul ou plusieurs loups ? », on réécrit le cas de 'l'homme aux loups', patient de Freud :

Ce jour-là l'Homme aux loups descendit du divan, particulièrement fatigué. Il savait que Freud avait un génie, de frôler la vérité et de passer à côté, puis de combler le vide avec des associations. Il savait que Freud ne connaissait rien aux loups, aux anus non plus d'ailleurs. Freud comprenait seulement ce que c'était qu'un chien, et la queue d'un chien. Ça ne suffisait pas, ça ne suffirait pas. (MP : 39.)

Le début du plateau que cet extrait reprend présente une structure narrative dans laquelle la voix de l'Homme aux loups est transmise au DIR et au DIL. Le cadre narratif n'est pourtant pas maintenu après le début, et il faut constater que les personnages conceptuels, dans ce sens-là, ne sont pas un élément très fréquent dans la totalité du livre qui compte 641 pages.

Ainsi, pour résumer les implications philosophiques de notre analyse du discours rapporté, on peut constater que la polyphonie du texte se rapporte à l'idée que Deleuze et Guattari font du philosophe : il n'est lui-même le sujet de son énonciation et de son énoncé qu'en tant qu'une enveloppe d'un discours collectif qui le traverse. Une multitude de voix et de personnages conceptuels, adoptés quelquefois des sources littéraires, parle dans son discours. En quoi cette conception se distingue-t-elle de la simple notion que la polyphonie est caractéristique de n'importe quel texte scientifique ou littéraire ? Dans tout texte, on peut certes concevoir une structure dialogique, si bien que l'auteur se présente comme un espace à travers lequel les voix d'autrui parlent (Hartman 1992 : 297, 300). La particularité de *Mille plateaux*

semble alors résider dans le fait qu'il ne fait pas de distinction entre les personnages fictifs et les personnages réels, les deux participant à pied d'égalité à la polyphonie du texte. La littérature, comme nous l'avons suggéré, n'est pas traitée comme un univers extérieur et séparé de celui dans lequel opère la philosophie. En outre, l'emploi du DIL et du DDL ainsi que les particularités dans les références scientifiques manifestent l'importance de la polyphonie dans la philosophie du langage de Deleuze et Guattari.

4 Conclusion

Dans cette étude, nous avons récupéré et analysé les formes du discours rapporté dans un chapitre de *Mille plateaux* de Gilles Deleuze et Félix Guattari. Dans notre analyse, nous nous sommes appuyée sur la théorie énonciative du discours rapporté, dont les fondements ont été présentés dans le chapitre 2. En examinant les formes du DR dans le corpus, nous avons observé que le texte se caractérise par une polyphonie qui résulte de la mise en scène de personnages fictifs et de références à d'autres textes scientifiques. La conférence du professeur Challenger qui constitue le cadre du plateau est rapporté au DIL et au DDL, de sorte que les frontières entre la voix du personnage, la voix du narrateur et la voix des auteurs sont difficiles à identifier. Les références intertextuelles qui, en principe, sont typiques d'un texte scientifique, éveillent également des doutes : les citations se caractérisent parfois par une ambiguïté. En outre, la scène de théâtre qui interrompt le discours du professeur représente une polémique historique sous la forme d'un dialogue fictif, ce qui met en question le sens de la référence aux naturalistes dont on rapporte le débat. La combinaison du genre fictif et du genre scientifique ainsi que les particularités dans le discours rapporté contribuent ainsi à la polysémie du texte qui rend possible des lectures différentes.

Comme nous l'avons constaté, une manière de concevoir le rôle des personnages fictifs est de les considérer comme des personnages conceptuels qui font partie du plan conceptuel du questionnement philosophique. Ainsi, la structure énonciative complexe du texte s'explique, dans une certaine mesure, par la conception qu'ont Deleuze et Guattari de la philosophie. Au-delà du rôle qu'ont les personnages conceptuels dans leur pensée, l'écriture au discours indirect libre est typique des auteurs qui ne cessent pas de penser à partir des textes d'autrui, que ce soient des textes philosophiques ou littéraires.

En plus de fournir des outils pour notre analyse, les notions de la théorie d'énonciation nous ont servi de point de comparaison dans notre aperçu de la philosophie du langage de Deleuze et Guattari. Selon nous, il n'est pas sans importance que les auteurs discutent eux-mêmes la polyphonie dans le langage et les concepts de sujet d'énonciation et de sujet d'énoncé alors que les traits textuels du chapitre que nous avons analysé évoquent des questions portant sur ces phénomènes. Pour en revenir à la distinction entre l'hétérogénéité montrée et l'hétérogénéité constitutive du discours, dans le cas de *Mille plateaux*, le niveau des formes repérables dans le texte et celui de la théorie du langage paraissent intercalés. En effet, O'Sullivan suggère (2018 : 182) que la forme de *Mille plateaux* « performe son contenu » et,

pour leur part, Deleuze et Guattari affirment qu'il « n'y a pas de différence entre ce dont un livre parle et la manière dont il est fait » (*MP* : 10). Ainsi, l'emploi du DIL et de DDL dans le rapport de la conférence tenue par le professeur Challenger fait écho à la signifiante que les auteurs attribuent au discours indirect dans leur conception du langage. La dissolution des frontières nettes entre la voix du personnage et la voix des auteurs semble renvoyer à l'idée d'un agencement collectif d'énonciation qui précède l'énoncé et le sujet d'énonciation individués. Sans prétendre réduire les fonctions du discours rapporté à une performance de l'idée d'une polyphonie constitutive du discours, on peut ainsi constater que les stratégies textuelles mises en œuvre dans le corpus ne manquent pas de se rapporter au plan philosophique de l'ouvrage.

En plus de se rapporter au fond théorique de l'ouvrage, la polyphonie et la polysémie du texte problématisent l'idée d'un langage transparent qui fonctionnerait comme un simple support pour renvoyer à des vérités extérieures du discours. Elles remettent en question la prétendue unicité du locuteur du discours philosophique – comme nous l'avons constaté tout au début de notre étude, cette unicité est également problématisée par les auteurs qui soulignent le caractère pluriel de leur écriture. En examinant la multiplicité des voix qui se manifestent dans le texte, nous avons pu remarquer qu'il est effectivement difficile d'y identifier un locuteur précis. Celui qui parle ou écrit est plutôt traversé par un discours que l'origine sa parole : « [é]crire, c'est peut-être amener au jour cet agencement de l'inconscient, sélectionner les voix chuchotantes, convoquer les tribus et les idiomes secrets, d'où j'extrait quelque chose que j'appelle Moi » (*MP* : 107).

5 Bibliographie

Source primaire

Deleuze, G. & Guattari, F. (1980) *Mille plateaux*. Les Éditions de Minuit, Paris.

Sources secondaires

Adam, Jean-Michel (1999) *Linguistique textuelle*. Des genres de discours aux textes. Nathan, Paris.

Adkins, Brent (2015) *Deleuze and Guattari's A Thousand Plateaus: A Critical Introduction and Guide*. Edinburgh University Press, Edinburgh.

Authier-Revuz, Jacqueline (1984) « Hétérogénéité(s) énonciative(s). » *Langages* 73. 98–111.

Bogue, Ronald (1989) *Deleuze and Guattari*. Routledge, London/New York.

Bogue, Ronald (2018) « Who the Earth Thinks It Is. » Somers-Hall, Henry, Bell, Jeffrey A. & Williams, James (éds). *A Thousand Plateaus and Philosophy*. Edinburgh University Press, Edinburgh. 46–63.

Brassier, Ray (2018) « Concrete Rules and Abstract Machines: Form and Function in *A Thousand Plateaus* ». Somers-Hall, Henry, Bell, Jeffrey A. & Williams, James (éds). *A Thousand Plateaus and Philosophy*. Edinburgh University Press, Edinburgh. 260–279.

Colombat, André (1990) *Deleuze et la littérature*. Lang, New York.

Conan Doyle, Arthur (1952a [1912]) *The Lost World. The Professor Challenger Stories*. John Murray (Publishers) Ltd, London. 3–213.

Conan Doyle, Arthur (1952b [1928]) « When The World Screamed ». *The Professor Challenger Stories*. John Murray (Publishers) Ltd, London. 547–577.

De Beistegui, Miguel (2018) « ‘A book? What book?’ Or Deleuze and Guattari on the Rhizome. » Somers-Hall, Henry, Bell, Jeffrey A. & Williams, James (éds). *A Thousand Plateaus and Philosophy*. Edinburgh University Press, Edinburgh. 9–27.

Deleuze, Gilles (1968) *Différence et répétition*. P.U.F., Paris.

Deleuze, Gilles (1969) *Logique du sens*. Les Éditions de Minuit, Paris.

Deleuze, Gilles (1990) *Pourparlers : 1972-1990*. Les Éditions de Minuit, Paris.

Deleuze, Gilles & Guattari, Félix (1991) *Qu'est-ce que la philosophie ?*. Les Éditions de Minuit, Paris.

Ducrot, Oswald (1984) *Le dire et le dit*. Les Éditions de Minuit, Paris.

Genette, Gérard (2007 [1983] [1972]) *Discours du récit*. Éditions du Seuil, Paris. Gignoux, Anne Claire (2005) *Initiation à l'intertextualité*. Ellipses, Paris.

- Giofkou, Daphne (2015) « The Writer As an Acrobat: Deleuze and Guattari On the Relation between Philosophy and Literature (and How Kierkegaard Moves In-between). » *Transnational Literature* VII : 2. 1–10.
- Haines, Daniel (2015) « From Deleuze and Guattari's Words to a Deleuzian Theory of Reading. » *Deleuze Studies* IX : 4. 529–557.
- Hartman, Douglas K. (1992) « Intertextuality and Reading: The Text, the Reader, the Author, and the Context. » *Linguistics and Education* IV : 3. 295–311.
- Hughes, Joe (2009) *Deleuze's Difference and Repetition: A Reader's Guide*. Bloomsbury Publishing PLC, s. 1.
- Imbs, Paul (1960). *L'emploi des temps verbaux en français moderne : Essai de grammaire descriptive*. Klincksieck, Paris.
- Jaubert, Anna (2000) « Le discours indirect libre. Dire et montrer : approche pragmatique. » Mellet, Sylvie et Vuillaume, Marcel (éds.). *Le style indirect libre et ses contextes*. Éditions Rodopi B.V., Amsterdam/New York. 49–69.
- Lecerclé, Jean-Jacques (2002) *Deleuze and language*. Palgrave Macmillan, Basingstoke.
- López Muñoz, Juan Manuel, Marnette, Sophie et Rosier, Laurence (2005) « Les rôles du Discours Rapporté dans la configuration des genres. » López Muñoz, Juan Manuel, Marnette, Sophie et Rosier, Laurence (éds.). *Dans la jungle des discours : Genres des discours et discours rapporté*. Universidad de Cádiz, Cádiz. 13–23.
- Maingueneau, Dominique (1994) *L'énonciation en linguistique française*. Hachette, Paris.
- Marnette, Sophie (2005) *Speech and thought presentation in French : concepts and strategies*. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia.
- Mellet, Sylvie (2000) « À propos de deux marqueurs de “ bivocalité ”. » Mellet, Sylvie et Vuillaume, Marcel (éds.). *Le style indirect libre et ses contextes*. Éditions Rodopi B.V., Amsterdam/New York. 49–69.
- Nølke, Henning, Fløttum, Kjersti et Norén, Coco (2004) *La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Éditions Kimé, Paris. 57–83.
- Olsen, Michel (2002) « Remarques sur le dialogisme et la polyphonie. » *Polyphonie – linguistique et littéraire* 6. 1–174.
- O'Sullivan, Simon (2018) « Memories of a Deleuzian: To Think is Always to Follow the Witches' Flight ». Somers-Hall, Henry, Bell, Jeffrey A. & Williams, James (éds.). *A Thousand Plateaus and Philosophy*. Edinburgh University Press, Edinburgh. 172–189.
- Piégay-Gros, Nathalie (1996) *Introduction à l'intertextualité*. Dunod, Paris.
- Rabatel, Alain (2008) *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit. Tome II. Dialogisme et polyphonie dans le récit*. Éditions Lambert-Lucas, Limoges.

- Rinck, Fanny (2010) « L'analyse linguistique des enjeux de connaissance dans le discours scientifique. » *Revue d'anthropologie des connaissances* IV : 3. 427–450.
- Rosier, Laurence (1999) *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Éditions Duculot, Paris/Bruxelles.
- Rosier, Laurence (2008) *Le discours rapporté en français*. Éditions Ophrys, Paris.
- Somers-Hall, Henry, Bell, Jeffrey A. & Williams, James (2018) « Introduction ». Somers-Hall, Henry, Bell, Jeffrey A. & Williams, James (éds). *A Thousand Plateaus and Philosophy*. Edinburgh University Press, Edinburgh. 1–8.
- Stivale, Charles J. (1984) « The Literary Element in 'Mille Plateaux': The New Cartography of Deleuze and Guattari. » *SubStance* XIII : 3. 20–34.
- Swales, John (1990) *Genre analysis: English in academic and research settings*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Thompson, Geoff (1996) « Voices in the text: Discourse perspectives on language reports. » *Applied linguistics* 17 : 4. 501–530.
- Tuomarila, Ulla (2000) *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*. Academia Scientarum Fennica (Vol. 308), Helsinki.
- Vuillaume, Marcel (2000) « La signalisation du style indirect libre. » Mellet, Sylvie et Vuillaume, Marcel (éds.). *Le style indirect libre et ses contextes*. Éditions Rodopi B.V., Amsterdam/New York. 49–69.
- Zourabichvili, François, et al. (2012) *Deleuze: a Philosophy of the Event*, together with *The Vocabulary of Deleuze*. Edinburgh University Press, Edinburgh.